

**POUR VOUS  
ABONNER:  
647-3333**  
Extérieur:  
1-800-463-2362

# LE SOLEIL

**POUR VENDRE  
LOUER  
ACHETER  
LES ANNONCES CLASSÉES  
647-3311**

JEUDI 3 JANVIER 1991

QUÉBEC, 95<sup>e</sup> ANNÉE, NO 5  
76 PAGES, 5 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVP 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c Plus TPS TVP 50c Plus TPS TVP

## LES ARTS

### «Bye Bye 90»: Radio-Canada gagne son pari... en direct



En misant sur le direct et sur René Simard (photo), Radio-Canada a gagné son pari : redonner au « Bye Bye » son air de jeunesse en dépit de quelques ratés. Hier, madame

Andréanne Bournival, directrice des programmes, a annoncé que l'émission revêtira le même format en 1991. **D-7**

## LA RÉGION

### Le premier bébé de 91 né dans la région est de Sillery

Jocelyne Hains et Gaétan Côté de Sillery sont les heureux parents du premier bébé (une fille) né dans la région en 1991. Le couple avait déjà un petit garçon. **A-3**

## LE QUÉBEC

### Politiques familiales de Québec et Ottawa dénoncées

Le Conseil de la famille souligne le fait qu'au Québec, les familles nombreuses comptant de jeunes enfants, n'ont pas l'aide fiscale et financière appropriée. **A-9**

## LE CANADA

### Les Canadiens sont de plus en plus pessimistes

Un sondage Gallup réalisé en novembre dernier révèle que près des deux tiers des Canadiens pensent que 1991 sera pire que 1990. Un nouveau record. **A-13**

## L'ÉCONOMIE

### Société nippo-québécoise pour développer une pile

Une société formée à Tokyo et à Montréal doit développer et commercialiser une pile électrique innovatrice représentant des millions \$ en investissements. **B-1**

## LE SPORT

### Brisebois ne voit pas un futur Gretzky en Lindros

Eric Lindros n'est pas un futur Wayne Gretzky estime Patrice Brisebois, son coéquipier chez Équipe-Canada, qui le compare plutôt à Mark Messier. **S-2**

## L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5
Le Québec	A-8 à A-11
Le Canada	A-13 et C-7
Le Monde	D-1 à D-5
Annonces classées	D-9 à D-11
Arts	D-7 et D-8
Bandes dessinées	S-15
Bridge	D-11
Consommation	Cahier C
Décès	D-12 et D-13
Économie	Cahier B
Éditorial	A-12
Horoscope	D-10
Mots croisés	D-10
Mot mystère	D-9
Où aller à Québec	D-8
Patron	D-11

## LA MÉTÉO

Ensoleillé et froid aujourd'hui. Maximum: près de -15; minimum: près de -20 à -23. Demain: une journée généralement ensoleillée. **S-16**

# TPS: c'est le fouillis

L'entrée en vigueur de la TPS s'est déroulée dans un véritable chaos, hier, à la grandeur du pays. Clients et commerçants ont baigné dans la confusion la plus totale. Un manque d'information et de préparation, ou encore le caractère sibyllin de certaines dispositions de la nouvelle taxe, ont été autant de facteurs à l'origine de ce tohu-bohu.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Au Québec, la mise en application simultanée de la nouvelle taxe de vente n'a contribué qu'à alimenter ce fouillis.

« Pour l'instant, on ne peut tout simplement pas appliquer la TPS sur nos produits, notre caisse enregistreuse n'a pas encore été programmée en conséquence, admet Roméo Huot, gérant du dépanneur Frigo, du boulevard Saint-Cyrille, à Qué-

bec. C'est nous autres qui allons devoir payer plus tard la taxe, à la place des clients. » M. Huot a l'espoir que la compagnie, qui doit ajuster sa caisse enregistreuse, aura le « temps » de venir aujourd'hui.

Autre casse-tête, l'impossibilité pour les commerçants d'obtenir de plusieurs fabricants, le nouveau prix de vente de leurs produits, une fois l'ancienne taxe fédérale « cachée » retirée. Cette taxation étant remplacée par la TPS. La méconnaissance

de la valeur réelle de ces biens a souvent empêché toute application des deux nouvelles taxes.

« Pour mes vins, je n'ai pas reçu la liste des nouveaux prix. J'ai tout simplement décidé de les vendre à leur ancien prix », explique Claude Morin, propriétaire de Alimentation Innov, situé au centre commercial Innovation, sur le chemin Sainte-Foy. Des produits dont il ne connaît pas les nouveaux prix. M. Morin en a une multitude dans son marché d'alimentation.

Tâche énorme que fut aussi, pour les commerçants, de dresser leur inventaire. Un travail indispensable pour obtenir un remboursement du gouvernement canadien pour le paiement de l'ancienne taxe fédérale. Les commerçants avaient déjà payé cette taxe à l'achat de leurs marchandises. Or, dans l'industrie de l'alimentation, cette taxation se situait autour de 13,5 %, alors que le remboursement n'était que de 8,1 %. « Je calcule que je vais perdre, à cause de ça, au moins 3 000 \$ », déplore Claude Morin.

Pour M. Morin, la TPS garde d'autres mystères. « On a été incapable de me dire au gouvernement fédéral si je devais taxer mes sous-marins, mes pizzas et d'autres produits de ce genre-là », précise-t-il. Compte tenu de la situation, Claude Morin estime que le gouvernement aurait sans doute eu avantage à retarder l'application de la TPS, afin d'être véritablement prêt à faire face à la musique, le moment venu.

### Taxis: pas encore de TPS

L'industrie du taxi n'échappe pas au désordre qui accompagne la pénible application de la TPS. Ainsi, à Québec, les compagnies ont tout bonnement décidé de reporter à quelques semaines l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe fédérale. « On ne sait plus quoi faire avec ça, c'est un paquet de problèmes », déclare, Jean-Marc Lamontagne, de Taxi 528-8123. Il avait commencé à appliquer, mardi soir, la TPS, mais il a reçu ensuite des indications contraires de ses patrons.

« Nos taximètres n'étant pas encore ajustés, on préfère finalement attendre », explique M. Lamontagne. Un autre chauff-

Suite A-2, TPS...

Autre texte en page C-7



Mieux vaut en sourire qu'en pleurer... Hélène Bastien, du marché Alimentation Innov, du centre commercial Innovation, à Sainte-Foy, exhibe une facture qui porte les traces de la TPS et de la nouvelle taxe provinciale de vente.

### Bush oublie la date du 3 janvier

## Hussein a jusqu'au 12 pour rencontrer Baker

WASHINGTON (NYTNS) — La Maison-Blanche a effectivement cessé hier d'exiger que le président irakien Saddam Hussein rencontre le secrétaire d'État américain James Baker avant le 3 janvier.

Et l'entourage du président George Bush a indiqué que les États-Unis accepteraient probablement toute date de compromis, avant le 15 janvier, qui serait suggérée par Bagdad.

Tout d'abord, le président Bush avait offert d'envoyer Baker à Bagdad pour des « dis-

ussions », à la condition que les Irakiens acceptent de recevoir son envoyé avant le 15 janvier. Puis, le président américain avait modifié sa proposition et fixé la limite au 3 janvier, alléguant que les Irakiens pourraient prétendre que la venue tardive de Baker ne leur permettait pas de retirer leurs troupes du Koweït pour le

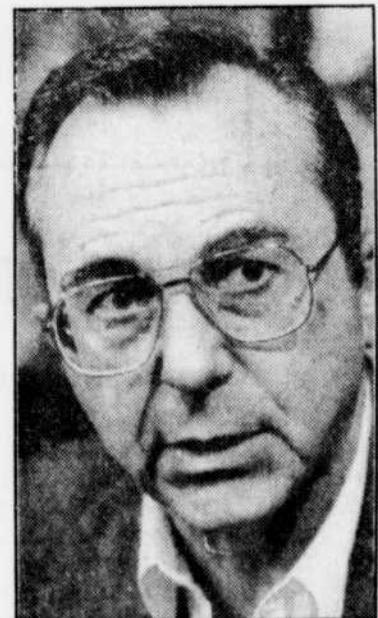
15 janvier, la date fixée par l'ONU pour le départ des forces irakiennes du territoire koweïtien.

Ce sont les pressions croissantes, tant du Congrès américain que des pays alliés des États-Unis, qui ont poussé la Maison-Blanche à tenter de sortir de cette impasse qu'elle a grandement contribué à créer.

Marlin Fitzwater, le porte-

Suite A-2, Irak...

Autre texte en page D-1



Moshe ARENS

## Israël critique l'état des relations entre le Canada et l'État juif

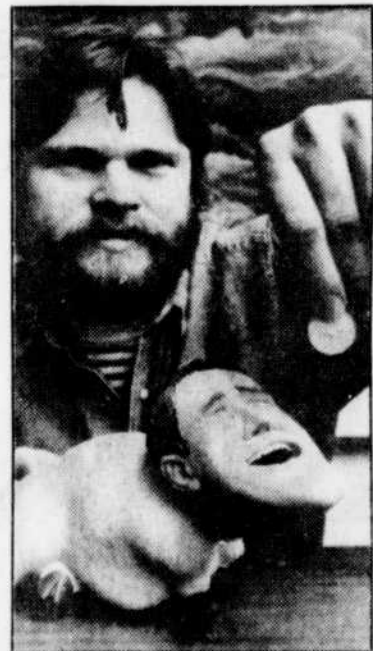
JERUSALEM (PC, CP) — Le ministre israélien de la Défense Moshe Arens a critiqué l'état des relations entre Israël et le Canada, hier, et affirmé que des « nations riches » comme le Canada devraient aider davantage l'État juif.

« Il y a place à beaucoup d'amélioration (dans les relations) entre nos deux pays », a déclaré le ministre devant une réunion de membres du Congrès juif canadien. Il a aussi minimisé la portée des menaces du leader irakien Saddam Hussein à

l'endroit d'Israël, affirmant que ce dernier n'avait pas l'arsenal militaire suffisant pour donner suite à ses menaces.

Le ministre de la Défense a reproché au Canada d'avoir, à l'instar des 14 autres membres du Conseil de sécurité des Nations

Suite A-2, Israël...



Tirelire Mulroney

Une nouvelle tirelire fait fureur à Vancouver: elle ressemble étrangement à... Brian Mulroney et a été baptisée « Le gobe-sous ». Les pièces de monnaie sont déposées dans la bouche du premier ministre. L'artiste Alex Pavlenko veut ainsi protester contre la TPS. « De cette façon, vous lui donnez de l'argent, mais c'est vous qui le gardez au bout du compte. »



## Bonne et heureuse

Le Canada est sur le point de participer à une guerre dans le golfe Persique: l'économie est vacillante sous les effets de la récession; le Québec doit définir son nouveau statut politique et constitutionnel, à l'intérieur ou à côté du Canada... Les grands défis ne manquent donc pas pour 1991! De notre capacité de les relever dépendra que cette année qui commence soit bonne et heureuse. Ce que nous souhaitons à tous nos lecteurs, de la part de la direction et de tous les employés du SOLEIL.

L'éditeur adjoint  
et rédacteur en chef  
J.-Jacques Samson

Voir éditorial, A-12

## Meech toujours rejeté par les Canadiens

Six mois après avoir coulé à pic, l'accord du lac Meech est encore loin de rassembler les Canadiens, car seulement 24 % de la population du pays l'approuverait aujourd'hui, s'il était possible de passer de nouveau cette entente, révèle les résultats d'un sondage réalisé par la firme Gallup.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Les données indiquent qu'une majorité de Canadiens (52 %) serait actuellement fortement opposée à l'accord du lac Meech, proposant toute une kyrielle d'amendements constitutionnels et visant le rapatriement du Québec au sein du giron fédératif. Plus encore, 25 % des gens restent aujourd'hui sans opinion si on leur demande s'ils seraient maintenant favorables ou non au passage de l'entente.

Cette dernière portion du sondage est fort révélatrice, selon Gallup. D'ailleurs, tout au long du « drame » du lac Meech, un nombre important de Canadiens avaient indiqué qu'ils connaissaient très peu, sinon qu'ils ignoraient les enjeux d'alors. Les nombreux sondages menés par Gallup durant cette période agitée soulignaient continuellement que plus de 30 % des citoyens du pays ne pouvaient dire si l'acceptation ou non de l'accord allait être bénéfique pour le Canada.

Sur les huit sondages menés par Gallup en 1988 et 1989, deux seulement révélaient une plus grande proportion de Canadiens favorables à l'accord. La firme conclut que le sondage

Suite A-2, Meech...

**TRUST PRÊT ET REVENU**

Place d'Youville  
Charlesbourg  
Galeries de la Capitale  
Place de la Cité

692-1221  
624-1221  
626-1221  
652-1221

A partir de **12 1/2 %**

Hypothèques

**11 %**

REER 1 an

Intérêt annuel - Nouvelle contribution et transfert

**11.92 %**

Fonds du marché monétaire

Profitez des hauts taux d'intérêt

Épargne-chèques

Jusqu'à **10.80 %**

Comptoir d'épargne

Établi sur le taux de rendement courant du Fonds en date du 21 décembre 1990. (Le rendement passé ne garantit pas les résultats à venir et toute offre doit être faite par prospectus.)

## Suites de la première page

### TPS...

feur, Paul-Yvon Ratthée, de Taxi-Coop, précise, de son côté, que la TPS sera appliquée, en ce qui concerne son entreprise, le 16 janvier, au plus tôt. Même son de cloche de Marcel Girard, chauffeur chez Taxi-Québec. « Nos taximètres ne seront pas ajustés avant le 15 janvier. »

Rappels qu'il y a deux semaines, le gouvernement fédéral prenait l'industrie du taxi par surprise en annonçant que la TPS s'appliquerait pour tous les transports. Initialement, la nouvelle taxe ne devait toucher que les chauffeurs dont les revenus étaient supérieurs à 30 000 \$. Pour ce qui est de la nouvelle taxe de vente provinciale, l'industrie a droit à un sursis d'un an.

#### Consommateurs et surprises

La mise en application de la TPS a généré son lot de surprises pour les consommateurs. Ainsi, si vous achetez un seul petit gâteau Vachon, par exemple, vous paierez la TPS, 7 %, et la nouvelle taxe de vente provinciale de 8 %, cette dernière taxation étant calculée sur le prix du produit, après TPS. Par contre, si vous décidez plutôt d'acheter une boîte de 6 de ces mêmes petits gâteaux, vous serez exemptés de toute taxe. Il en est de même pour beaucoup d'autres aliments, comme les jus, les yogourts, et d'autres produits laitiers.

Aussi, avez-vous avantage à ne pas acheter votre poulet déjà cuit, parce que, dans ces conditions, vous aurez droit à la double taxation (fédérale et provinciale). En l'achetant sous sa présentation régulière, vous échapperez aux griffes fiscales des deux gouvernements.

Pour ce qui est des amateurs de bière, ils devront prévoir mettre la main dans leur poche pour continuer à boire de leur boisson favorite. Pour une caisse de 6, par exemple, le prix passera à 7,92 \$ au lieu de 7,70 \$. Quant aux fumeurs, leur péché véniel leur coûte maintenant, pour un paquet de 25 cigarettes, 4,85 \$, soit 0,20 \$ de plus qu'auparavant. Les automobilistes récoltent aussi leur part d'augmentation, avec une hausse du prix de l'essence qui atteint, pour l'ordinaire, 1,5 ¢.

#### Restauration

Dans la restauration, l'introduction de la TPS ne semble pas avoir causé le même fouillis qu'ailleurs. Par exemple, le restaurant au Parmesan, de la rue Saint-Louis, dans le Vieux-Québec, était fin prêt à faire face à la nouvelle taxe fédérale. Et déjà, pour éviter qu'elle fasse fuir ses clients, le propriétaire, Luigi Leoni, annonce qu'il n'augmentera pas ses prix cette année, malgré l'inflation. « Au bout du compte, le consommateur ne paiera pas plus cher en venant manger dans mon restaurant, malgré la nouvelle taxe », tient-il à préciser.

Dans les restaurants, l'ancienne taxe provinciale de 10 % est remplacée par la TPS, et la nouvelle taxe de vente provinciale, soit, au total, une taxe de 15,56 %. « On va savoir au cours des deux prochains mois si l'entrée en vigueur de la TPS va nous faire perdre des clients », précise Abodel Krim, garçon de table au restaurant La Caravelle, également situé sur la rue Saint-Louis. Après la période des Fêtes, souligne-t-il, c'est la clientèle touristique s'adonnant à des sports d'hiver dans la région, qui fréquente son établissement.

Dans la plupart des établissements et commerces, la facture remise aux consommateurs indique clairement le montant de la TPS chargé, ainsi que le coût de la nouvelle taxe de vente provinciale.

Avec l'ouverture, aujourd'hui, de tous les commerces, dont la majorité était fermée hier, en raison du congé du Premier de l'An, les consommateurs pourront davantage mesurer l'ampleur des effets de l'entrée en vigueur des nouvelles taxes.

### Meech...

d'aujourd'hui, indiquant un renversement de l'opinion, est conforme à l'attitude des Canadiens depuis que l'accord a été proposé en 1987.

Ce retournement d'opinion est aujourd'hui senti dans les cinq régions géographiques du pays. Même au Québec, où 40 % des gens répudient l'entente, alors que 34 % l'appuient encore, malgré l'opinion de plusieurs analystes du Canada anglais voulant que les Québécois auraient davantage profité de Meech par le biais de la clause introduisant la notion de « société distincte ». Les résultats du sondage d'aujourd'hui, démontrent, selon Gallup, que les Québécois croient que Meech n'allait pas assez loin pour combler leurs aspirations.

Ailleurs au pays, l'appui à l'accord a fondu à vue d'oeil, car 24 % des Ontariens seraient aujourd'hui favorables à sa ratification, contre 18 % dans les Prairies, 17 % dans les provinces atlantiques et 14 % en Colombie-Britannique.

Autre donnée intéressante du sondage, 39 % des Canadiens sympathiques au Parti conservateur appuieraient aujourd'hui l'accord, alors que 45 % s'y opposeraient et 15 % ne se prononceraient pas. Par contre, 29 % des fidèles du Parti libéral diraient oui, 50 % n'approuveraient pas l'entente et 20 % resteraient sans opinion. Chez le NPD, 19 % des militants seraient favorables à l'accord, 58 % le repousseraient et 24 % ne seraient pas encore décidés.

Le premier ministre Brian Mulroney, qui fut l'un des principaux acteurs de la réforme constitutionnelle de 1987 à 1990, aurait donc du mal aujourd'hui à convaincre ses propres troupes, précise Gallup, car même les conservateurs inconditionnels s'opposeraient à l'accord du lac Meech si on leur demandait de se prononcer maintenant.

Les résultats du sondage d'aujourd'hui découlent de 1011 entrevues personnelles réalisées auprès d'adultes, 18 ans et plus, du 5 au 8 décembre 1990. Un échantillonnage national de cette importance comporte une marge d'erreur maximale de 4 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande lorsqu'on isole des régions, à cause du faible échantillonnage.

### Israël...

tions-Unies, y compris les États-Unis, condamné Israël pour les incidents du 8 octobre à Jérusalem, au cours desquels la police a tué 18 Arabes palestiniens.

« J'ai demandé à l'ambassadeur canadien (en Israël, M. Michael Bell) s'il croyait vraiment, ou si le peuple canadien croyait vraiment que les agents de la Gendarmerie royale du Canada avaient quelque chose à apprendre aux forces de sécurité israéliennes », a-t-il lancé, suscitant rires et applaudissements dans l'audience.

Pour M. Arens, les relations canado-israéliennes devraient être aussi étroites que celles d'Israël avec les États-Unis, qui sont les principaux alliés et bailleurs de fonds d'Israël. Le Canada ne fournit aucune aide directe à l'État d'Israël.

M. George Rioux, porte-parole à l'ambassade canadienne à Tel Aviv, a refusé de commenter les propos du ministre israélien, affirmant qu'il préférerait, au préalable, lire le texte du discours et avoir un entretien avec l'ambassadeur.

### Irak...

parole de la présidence, a indiqué hier que le président Bush était prêt à envoyer Baker à Bagdad si les Irakiens, qui voulaient que Baker rencontre Hussein le 12 janvier, accepte de recevoir le secrétaire d'État d'ici cette date.

On croit que la Maison-Blanche annoncera aujourd'hui que le secrétaire d'État se rendra au Moyen-Orient et en Europe à la fin de semaine pour des consultations avec les pays alliés, mais également pour être disponible si les Irakiens souhaitent sa présence avant le 12 janvier.

Cette ouverture de Washington se produit au moment où certains responsables de l'administration veulent à tout prix empêcher des pays européens, particulièrement l'Allemagne et la France, de conclure un accord avec Bagdad qui n'exigerait pas le retrait total des forces irakiennes du territoire koweïtien.

Selon ces responsables, laisser aux Européens l'initiative des contacts diplomatiques avec l'Irak d'ici le 15 janvier risquerait de provoquer un tel résultat.

Bien que le président Bush souhaite que Baker se rende en Irak, plusieurs autres responsables de son administration disent privément qu'ils souhaitent que les Irakiens refusent de recevoir le secrétaire d'État. Selon eux, l'idée d'une telle visite n'a jamais été bonne.

Selon eux, si Baker se rend à Bagdad et laisse entendre que les « griefs » de Bagdad vont être étudiés après le retrait de ses forces du Koweït, plusieurs blâmeront l'administration Bush de vouloir la paix à tout prix.

Si Baker continue d'exiger le retrait inconditionnel des Irakiens, plusieurs autres accuseront l'administration de vouloir la guerre à tout prix.

Selon ces responsables, une visite du secrétaire d'État à Bagdad créera une situation où les États-Unis sont certains d'avoir le mauvais rôle.

## LE SOLEIL et les nouvelles taxes

Depuis le 1er janvier 1991, tous les quotidiens du Québec sont assujettis à la nouvelle taxe fédérale de sept pour cent sur les produits et services de même qu'à la taxe de vente provinciale de huit pour cent.

Le prix du SOLEIL est maintenu à 0,50 \$ du dimanche au vendredi et à 1,35 \$ le samedi. Les deux taxes portent toutefois le prix de vente actuel à 0,58 \$ du dimanche au vendredi et à 1,56 \$ le samedi, dans la région métropolitaine de Québec. Dans certaines régions telles la Côte Nord et la Gaspésie, les deux taxes font augmenter le prix du journal de 0,60 \$ à 0,69 \$ du dimanche au vendredi et de 1,50 \$ à 1,73 \$ le samedi.

Les abonnés du SOLEIL qui se sont déjà prévalus d'un abonnement payé d'avance avant le 31 décembre 1990 ne sont pas touchés par ces nouvelles taxes.

Ces taxes s'appliquent aussi aux abonnements payés à la semaine à votre camelot. L'abonnement de sept jours passe à 4,04 \$ au lieu de 3,50 \$ et celui de six jours à 3,46 \$ au lieu de 3,00 \$.

6/49  
2-14-19-20-26-49  
(complémentaire)  
8  
EXTRA  
849346

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 31 décembre  
0-6-7  
7-8-2-7  
tirage du 2 janvier  
0-0-5  
7-1-5-9

# VENTE DE BLANC

épargnez jusqu'à 32%



Springmaid

DRAPS À RAYURES OXFORD

jumeau rég. 26.00

17.<sup>99</sup>

sur percale de qualité, un motif de fines rayures donnant l'effet du tissage oxford, trois tons doux au choix : jade, bleu ardoise ou rose sur fond blanc pour des draps d'une élégance sobre avec leur large bordure blanche liserée en contraste, faites des coordonnées magnifiques avec nos draps unis et la douillette réversible unie/rayée oxford. double 27.95, grand 37.95, tr. grand 47.95, toies st. 24.95, gr. toies 26.95

NOS PRIX ONT ÉTÉ RÉVISÉS À LA BAISSÉ POUR CONTRER LA TPS

épargnez jusqu'à 50%



CANNON

SERVIETTE BORDURE SOYEUSE

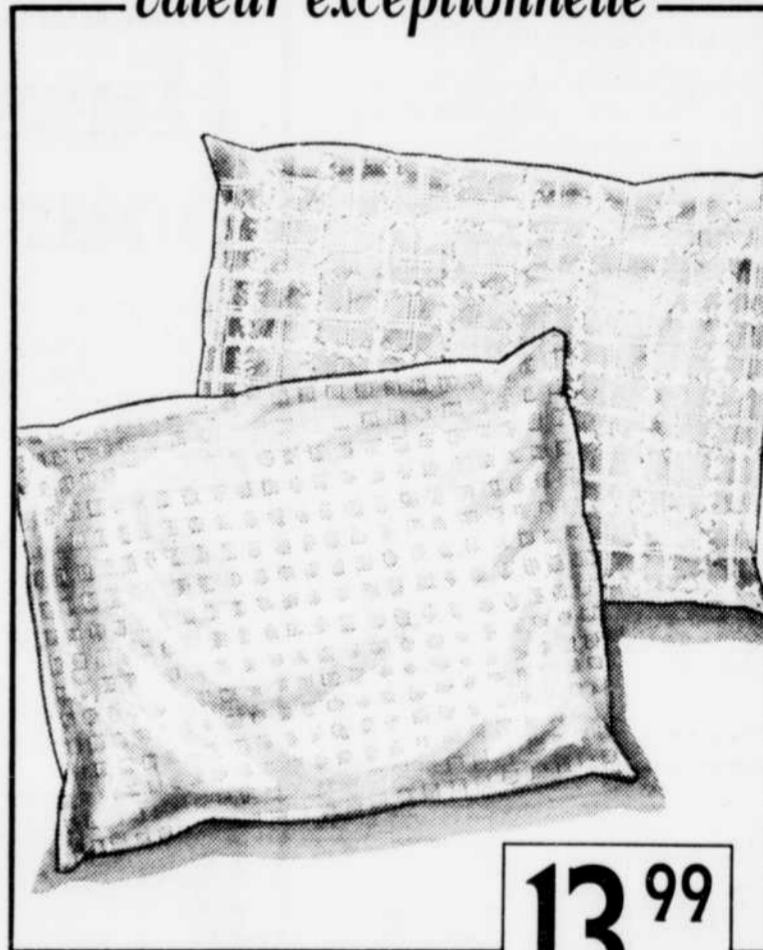
bain rég. 16.00

7.<sup>99</sup>

une valeur tout à fait exclusive signée la lingère... de cannon, une serviette pur coton, super absorbante, avec magnifique bordure fantaisie de trois fines rayures-chevrons tissées de fils satinés. lilas, blanc, beige, bleu pâle, pêche, jaune, main 6.49, débarbouillette 3.79

NOS PRIX ONT ÉTÉ RÉVISÉS À LA BAISSÉ POUR CONTRER LA TPS

valeur exceptionnelle



NOS OREILLERS SONATINE

souple et ferme format standard

13.<sup>99</sup>

des oreillers de qualité conçus exclusivement pour nous, avec des fibres polyester haute technologie à centre vide qui emmagasinent plus d'air pour donner un oreiller à gonflement durable. une bourre qui a en plus l'avantage d'être anti-allergène, lavable, donc un oreiller toujours frais. optez pour le soutien léger de sonatine souple ou plus soutenu de sonatine ferme... grand format 16.99, très grand 22.95

NOS PRIX ONT ÉTÉ RÉVISÉS À LA BAISSÉ POUR CONTRER LA TPS

#### HORAIRE D'OUVERTURE

magasinez aujourd'hui et demain VENDREDI de 9 h 30 à 21 h 00 SAMEDI de 9 h 30 à 17 h 00

la maison  
**simons**

TROIS MAGASINS, PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



Le M/V Khudozhnik Pakhomov s'amarrant au Port de Montréal mardi, après-midi.

## Les cannes garnies d'or à deux Soviétiques

Ce sont deux navires soviétiques qui revendiqueront l'honneur de remporter la traditionnelle canne à pommeau d'or, remise annuellement au premier navire à mouiller dans les ports de Québec et Montréal.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Si tout se déroule normalement, le *Kapitan Putlin*, un navire de 245 m qui transporte une cargaison de blé, devrait arriver au port de Québec vers 9 h ce matin, après avoir atteint Les Escoumins au début de la nuit dernière.

Son plus proche concurrent, le *Sarah*, battant pavillon libérien, devrait le suivre dans le port avec une dizaine d'heures de retard. Ce n'est donc pas encore cette année qu'il y aura un *photo-finish* au fil d'arrivée...

Le pétrolier *Choctaw*, du Royaume-Uni, avait raflé la célèbre canne l'an dernier. Attribuée depuis le début du XIXe siècle, ce n'est qu'en 1959, année de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, qu'elle est remise en début d'année afin de rappeler que le transport fluvial se poursuit durant tout l'hiver en dépit des rigoureuses conditions hivernales.

À Montréal, c'est le M/V Khudozhnik Pakhomov, commandé par le capitaine Sergei Chupin, qui recevra l'insigne honneur lors d'une cérémonie spéciale demain. Parti de Liverpool, le navire soviétique a franchi les limites portuaires de Montréal, à Sorel, à 10 h 51 le 1er janvier.

## Le pont de St-Joseph toujours fermé à la circulation

Le pont de la route 276, qui enjambe la rivière Chaudière, entre Saint-Joseph et Saint-Frédéric de Beauce, demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre, a indiqué hier le ministère des Transports.

LE SOLEIL

Le ministère avait annoncé la réouverture du pont mardi, mais était revenu sur sa décision trois heures plus tard, en raison des sennes de la Chaudière. Cette valse-hésitation s'était déroulée à plusieurs reprises au cours des jours précédents.

« Nous n'avons aucune idée du moment de la réouverture du pont », a souligné un porte-parole du ministère des Transports, M. Robert-Georges Giroux, ajoutant que des opérations de déglacage « assez importantes » devront avoir lieu avant de donner le feu vert aux automobilistes.

### L'INDEX RÉGIONAL

#### STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

La nouvelle saison de pêche aux petits poissons des chenaux semble bien amorcée. **A-5**

# 16 familles chassées par le feu

□ Des beignes oubliés sur la cuisinière causent l'incendie

Le jour de l'An a été bien triste pour 16 familles du quartier Limoilu, à Québec. Un violent incendie les a chassés de leur immeuble. Le feu était à ce point ardent qu'on a dû déclencher une alerte générale.

par FREDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Une soixantaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux et ont combattu les flammes durant près de quatre heures. Le feu a débuté dans la cuisine de l'un des 16 appartements, pour se propager ensuite dans la toiture du bâtiment, situé au 625, rue des Peupliers est. « C'est une dame qui faisait cuire des beignes. Elle parlait avec sa voisine et les a oubliés sur le feu », a expliqué l'un des concierges de l'immeuble, Michel Perreault.

Cette femme, Mme Sanfaçon, a été secourue en extrême par les pompiers, peu après leur arrivée sur les lieux. On a utilisé une échelle aérienne pour lui permettre d'évacuer l'immeuble. Incommodée par la fumée, on a jugé prudent de la conduire au centre hospitalier Saint-François d'Assise, où elle a obtenu son congé, deux heures plus tard, après avoir passé un examen médical.

Un pompier, Pierre Thi-beault, a également été transporté à l'hôpital après qu'il eut inhalé une importante quantité de fumée. Une heure plus tard, il était déjà de retour. « Ça va mieux. Ce n'était pas grave », a-

t-il confié au SOLEIL, au moment où il regagnait les lieux du sinistre.

La première alerte a été donnée peu avant 11 h 30. Il a fallu deux heures aux pompiers pour maîtriser l'incendie, et deux de plus pour en venir à bout complètement. Le chef Noël Messier a indiqué que l'importante quantité de neige qui se trouvait sur le toit a rendu plus difficile le travail des pompiers. Il a d'abord fallu retirer cette neige avant de pouvoir pratiquer des ouvertures dans le toit. Cette technique permet à la fumée et aux gaz de s'échapper, minimisant ainsi les risques de propagation du feu à l'intérieur du bâtiment.

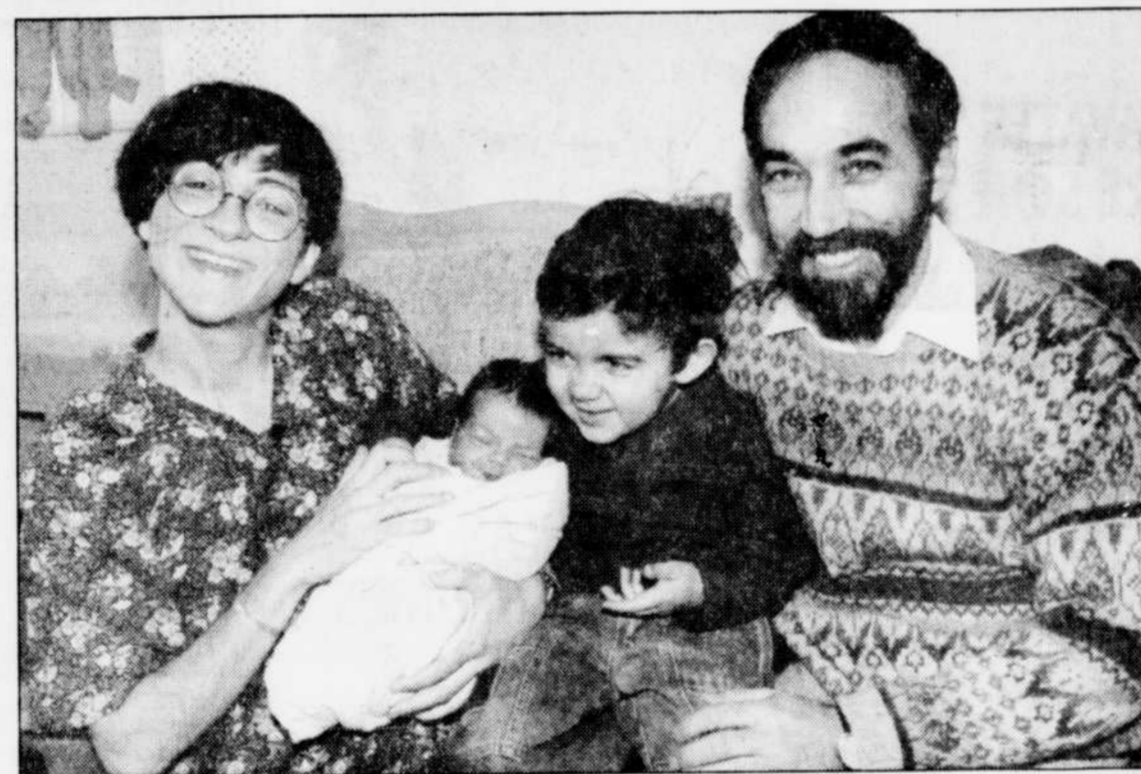
#### Domages

Bruce Morel, des Gestions Rochefort et Tessier, estime que les dommages causés à l'immeuble de trois étages frisent le demi-million de dollars. C'est la toiture et les appartements supérieurs qui ont été les plus durement touchés. De trois à quatre mois seront nécessaires pour effectuer les réparations.

Entre-temps, la Croix-rouge est venue en aide aux sinistrés qui n'avaient pas d'endroit pour se loger à la suite de cet incendie.



Mme Sanfaçon a été sauvée in extremis.



La petite Alice-Andrée Côté ne se doutait même pas qu'elle était la vedette de cette photo de famille, hier. Elle est accompagnée de son « grand-frère » Daniel et de ses parents Jocelyne Hains et Gaétan Côté.

## Un 1er bébé 91 « marqué par la TPS » pour deux économistes québécois

En naissant à 0 h 25, le Premier de l'An, Alice-Andrée Côté a trouvé, bien involontairement, une excellente façon de commencer sa vie en se distinguant. Elle est en effet, dans la région de Québec, le premier bébé à avoir vu le jour en 1991. La naissance a eu lieu au centre hospitalier Christ-Roi de Québec.

par FREDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

« C'est un enfant marqué par la TPS », lance, amusée, Jocelyne Hains, sa mère, une économiste à l'emploi du gouvernement du Québec, tout comme son mari, Gaétan Côté. L'accouchement du bébé, de plus de 3 kilos, s'est très bien déroulé, contrairement au premier enfant de Mme Hains, né à la suite d'une césarienne. Celui-là, Daniel, loin d'être jaloux de la nouvelle venue, comme cela arrive parfois, démontre à son endroit une affection débordante. « Je veux l'embrasser », a-t-il souvent répété, lors d'une visite à l'hôpital, hier.

Mme Hains et M. Côté ont attendu longtemps avant d'avoir leur premier enfant. « On a voulu faire, avant, nos folies de jeunesse, confie, mi-blaqueuse, mi-sérieuse, Jocelyne Hains. On a fait beaucoup de voyages ». En fait, leur union correspond parfaitement à l'idée qu'on se fait des couples modernes. Tous deux ont entrepris une importante carrière professionnelle

où il était difficile de faire place à la famille. Mais il y a trois ans, ils ont jugé que le temps était venu d'avoir un bébé.

« Pour moi, la carrière et la famille, c'est aussi important, même si ça ne se compare pas. C'est comme des patates et des tomates », analyse Jocelyne Hains. Ce qui importe, croit-elle, c'est de pouvoir se réaliser dans différentes sphères de sa

vie. Le couple, établi à Sillery depuis 17 ans, n'écarte pas la possibilité d'ajouter éventuellement un cinquième membre à la petite famille. Une décision qui doit encore mûrir...

Mettre un enfant au monde, en 1991, alors que l'économie s'enfonce dans la récession, que la drogue se propage dangereusement dans les établissements scolaires, que la guerre peut éclater à tout moment dans le golfe Persique, n'y a-t-il pas là de quoi être inquiet ? « Si on attend que les conditions soient parfaites, on n'aura jamais d'enfant, répond, sans hésiter, Mme Hains. Il faut se rappeler, par exemple, que nos parents

ont réussi à traverser la crise des années 30. Il faut vivre au jour le jour. »

Mme Hains et M. Côté souhaitent, bien sûr, beaucoup de bonheur à Alice-Andrée. Et même s'ils sont tous deux économistes, ils ne céderont pas à la tentation d'inciter leur fille à emprunter leurs traces. « On va la laisser choisir », promet la mère.

Au Québec, c'est Dany, l'enfant de Maryse Roberto et de Steve Lapari, qui est né le premier, en 1991, sur le coup de minuit. L'heureux événement a eu lieu au Santa Cabrini Hospital, dans la région de Montréal.

### Les deux dernières parties se joueront à Québec

## Lesiège arrache une nulle à Gourevich

Le jeune prodige québécois des échecs Alexandre Lesiège a fait partie nulle hier, contre le champion junior du monde Illya Gourevich.

Ce match de quatre parties se poursuit aujourd'hui à Montréal et les 5 et 6 janvier au Musée de la civilisation à Québec. Lors de la rencontre d'hier, trois heures trente de jeu et 42 coups n'ont pu départager les deux joueurs qui s'affrontaient à la maison de

la Culture Frontenac, dans le cadre de l'exposition « Jeux » présentée par le Musée de la civilisation du Québec.

Ce match d'envergure internationale, est d'une grande importance pour les joueurs. Lesiège, quinze ans, est champion junior canadien (19 ans et

moins). Il a récemment rempli les trois normes nécessaires à l'obtention du titre de maître international, épinglant même au passage deux grands maîtres à son tableau de chasse.

Gourevich, un Bostonnais de dix-huit ans, est le champion du monde en titre. Un gain de Lesiège le confirmerait de façon claire comme faisant partie des meilleurs joueurs juniors mondiaux d'échecs.

## Tentative d'évasion éventée à Donnacona

Le pénitencier de Donnacona est-il en train de devenir une autre passoire, comme ce fut le cas pour la prison de Québec à Orsainville dans les années 1970-80 ? Après la percée des clôtures par cinq détenus, le 16 août dernier, l'institution à sécurité maximale a failli connaître une autre évasion spectaculaire, ces jours-ci, selon les données d'un communiqué laconique émis hier par le Service correctionnel du Canada.

par ROCH DESGAGNE  
LE SOLEIL

Des agents du pénitencier ont fait échec à un plan d'évasion au secteur maximum de l'établissement de Donnacona, et le Service correctionnel fédéral a évidemment institué une enquête dans l'espoir de découvrir les circonstances dans lesquelles cette audacieuse manœuvre se serait déroulée.

Toujours selon l'administration régionale des communications du Service correctionnel du Canada, à Montréal, « des agents de correction du pénitencier à sécurité maximale ont fait preuve de vigilance et d'un fin sens de l'observation lorsqu'ils ont découvert et ainsi désamorcé un plan d'évasion ».

Le personnel a découvert que des détenus avaient défoncé les parois d'un trou d'homme menant directement aux égouts pluviaux, et le Service correctionnel croit que des détenus auraient ainsi pu prendre facilement le large, possiblement un de ces prochains jours.

La trouvaillie des agents de correction aurait été faite hier ou dans la journée même du Premier de l'An.

Depuis que cette tentative d'évasion a été éventée, les détenus ont été confinés aux quartiers intérieurs du centre de détention fédéral.

Au pénitencier de Donnacona, c'était le secret au bout de la ligne téléphonique de la part d'employés avec qui LE SOLEIL a pu converser brièvement.



Jean-Marie de Koninck : « La seule présence de notre mascotte, Nez rouge, dans les réceptions, exhorte les gens à faire attention à leur consommation. »

## Opération Nez rouge

# Plus de bénévoles, plus de transports... et moins d'alcool!

Il est devenu cliché de parler de « franc succès » pour qualifier, chaque année, le bilan de l'Opération Nez rouge. Mais, incontestablement, l'expression colle parfaitement à la réalité.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Encore cette année, l'organisme a enregistré, dans la région de Québec, par rapport à l'an dernier, une hausse significative du nombre de transports réalisés, 7891 contre 6265; une augmentation de 25%. L'organisation a pu compter sur l'appui de 6481 bénévoles, soit 1500 de plus qu'en 1989.

À la grandeur du Québec, les chiffres sont tout aussi éloquentes.

Hausses respectives de 28% et de 15% du nombre de transports effectués et du nombre de bénévoles ayant participé à l'Opération. Les rues de pas moins de 325 villes ou municipalités de la province ont été sillonnées par les chauffeurs de Nez rouge.

Un tel succès ne peut évidemment que réjouir le père de cette organisation, et président, Jean-Marie de Koninck. Mais cette réussite n'a-t-elle pas un revers, celui d'inciter les gens à boire, sachant qu'ils n'auront pas à conduire leur véhicule? « Quand j'arrive dans une réception, pourquoi les gens cachent-ils leur verre? Ce n'est sûrement pas parce qu'on les encourage à boire! », lance M. de Koninck. Nez rouge, ajoute-t-il, cherche au contraire à sensibiliser, de manière non moralisatrice, les gens à boire modérément.

« La seule présence de notre mascotte, Nez rouge, dans les réceptions, exhorte les gens à faire attention à leur consommation », explique Jean-Marie de Koninck. Cette approche, plus « sympathique », a un bien meilleur effet qu'un discours moralisateur, ajoute-t-il. « Il y a 20 ans, quand quelqu'un partait saoul d'un party, tout le monde trouvait ça drôle. Aujourd'hui, avec Nez rouge, et les différentes campagnes de sensibilisation sur le sujet, il n'y a plus personne qui trouve ça drôle », renchérit-il.

**Carnaval**  
« Il serait impossible de pouvoir mettre en marche l'Opération Nez rouge durant le Carnaval de Québec », affirme, M. de Koninck, même s'il admet que la consommation d'alcool au cours de cette période est probablement aussi importante, sinon plus, qu'aux Fêtes. « Lors du Carnaval, les gens laissent leur voiture à l'extérieur du centre-ville où se tiennent les

festivités », précise-t-il. Or, on ne peut pas remplacer le taxi et aller chercher les gens sans leur voiture ». De plus, explique M. de Koninck, les rues du centre-ville sont fermées durant le Carnaval, donc virtuellement inaccessibles aux chauffeurs de Nez rouge.

S'il n'est donc pas question d'étendre les activités de Nez Rouge à la période du Carnaval, M. de Koninck croit que l'organisme est néanmoins promis à une expansion grandissante au cours des prochaines années. On envisage entre autres d'ajouter de nouveaux volets à l'événement dès l'an prochain. « On aimerait pouvoir transmettre aux serveurs, qui travaillent dans différents établissements et restaurants, certaines techniques pour les aider à inciter leurs clients à ne pas abuser de l'alcool », précise-t-il. Ces méthodes, tant qu'elles évitent de heurter le consommateur, sont efficaces, ajoute-t-il.

D'autre part, le Programme pour organisateurs de party, mis sur pied cette année, à Québec, sur une base pilote, sera étendue à la travers la province l'an prochain. Ce programme, par le biais d'une trousse, fournit aux organisateurs d'événements différents trucs qui permettent de limiter la consommation d'alcool lors des réceptions.

### Pas question de lâcher

À 42 ans, avec une santé retrouvée, Jean-Marie de Koninck, n'a pas l'intention d'abandonner la direction de Nez rouge. « L'an passé, j'ai failli lâcher. J'étais complètement épuisé. Ça m'a pris quatre mois pour me remettre sur pied », confesse-t-il. Mais cette année, secondé par un plus grand nombre d'employés permanents, il a pu traverser la période des fêtes sans trop en souffrir. « J'ai dû me prendre en mains et me discipliner beaucoup. Je surveille également énormément mon alimentation », précise-t-il, d'un air satisfait.

# VENTE

## DE JANVIER



### COMPLETS CROISÉS

199.95

rég. jusqu'à 395.00

tout un choix de complets croisés, coupe plus ample, épaules élargies, en pure laine ou mélange laine et polyester, motifs carreaux prince-de-galles, pied-de-poule, styles unis en tons de marine, brun, gris et vert. 38 à 46 dans le groupe.

### CHEMISES SPORT

39.95

rég. jusqu'à 75.00

des chemises pur coton à col régulier ou boutonné, des styles unis, à carreaux ou à rayures, couleurs et grandeurs assorties.

### SOUS-VÊTEMENTS PUR COTON

4.99

rég. 7.00

des sous-vêtements style bikini en pur coton avec bande élastique logo, choix de blanc, gris, noir, lilas, aqua et pêche dans le groupe. p.m.g.

### MANTEAUX DUVET ET PLUMES

149.95

rég. 200.00

manteaux style trench avec fermoir pleine longueur, épaulettes, en toile de coton et polyester et chaude entredoublure duvet et plumes, couleurs et grandeurs désassorties.

### CRAVATES PURE SOIE

39.95

rég. jusqu'à 85.00

un choix varié de cravates en pure soie, signées kenzo, boss, byblos, des motifs fleurs et paisley, couleurs assorties.



### PARKAS DUVET ET PLUMES

139.95

rég. jusqu'à 180.00

des parkas en toile de coton et polyester chaudement entredoublés de duvet et plumes, styles trois-quarts avec capuchon camouflé, détails de cuir, couleurs et grandeurs 36 à 44 dans le groupe.

### PANTALONS VELOURS CÔTELÉ

49.95

rég. jusqu'à 95.00

des pantalons en velours côtelé pré-lavé avec plis et jambes plus amples, couleurs et grandeurs désassorties.

### FOULARDS À MOTIFS

19.99

rég. jusqu'à 40.00

tout un choix de foulards en pure laine d'agneau de qualité exceptionnelle, importés de France pour le 31, des coloris mode, des motifs variés, frange roulée.



### PULLS SHETLAND

29.95

rég. jusqu'à 75.00

des pulls exclusifs de notre collection shetland, styles encolure ronde, avec empiècement suède, couleurs et grandeurs assorties.



Hier, à CBGAT, plusieurs employés touchés par les réductions de service s'attendaient toujours à recevoir une lettre vendredi, leur annonçant que leur poste était devenu excédentaire.

## Rencontre à Rimouski pour trouver des alternatives aux réductions à Radio-Canada

RIMOUSKI — La Coalition régionale pour la survie de Radio-Canada dans l'Est tient une importante rencontre aujourd'hui à Rimouski afin de dégager des alternatives à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le plan Veilleux, et qui se traduit par les fermetures des trois stations de télévision de Rimouski, Matane et Sept-Îles.

par ERNIE WELLS  
collaboration spéciale

Dès le départ, comme l'indique le porte-parole de la coalition, le directeur général du CRD du Bas-Saint-Laurent, M. Robert Gagné, les intervenants des régions de Rimouski, Matane, Sept-Îles et Québec, qui sont les plus sévèrement touchées par les coupes de services de Radio-Canada, devront d'abord s'entendre sur une chose.

« Il faut que tous les intervenants soient d'accord pour regarder le problème avec une vision commune. Ce que suggère le CRD du Bas-Saint-Laurent, c'est de donner les services à la population, au-delà même du maintien de telle ou telle station, des équipements ou du personnel. Ce qu'il faut d'abord sauver, c'est le service à la communauté », affirme Robert Gagné.

Partant de là, et si tous les intervenants s'entendent sur cette même vision régionale, dit-il, les solutions seront plus faciles à identifier.

Selon Robert Gagné, il n'est pas question pour le moment de regarder du côté de l'entreprise privée pour prendre la relève de Radio-Canada.

Le porte-parole de la Coalition

régionale pour la survie de Radio-Canada dans l'Est, compte sur la participation à cette rencontre jugée extrêmement importante, des maires et des présidents des Chambres de commerce de Rimouski, Matane et Sept-Îles, des représentants des CRD de Québec, Gaspésie, îles de la Madeleine et de la Côte-Nord, de la Coalition urgence rurale et du Conseil de la culture de l'Est du Québec.

Les membres de la coalition espèrent aussi que Radio-Canada déléguera un représentant d'une station régionale et un autre de niveau national. « L'invitation a été faite par la députée-ministre de Rimouski-Témiscouata, Mme Monique Vézina, et nous allons voir aujourd'hui si la Société d'État sera présente », poursuit Robert Gagné, qui n'écartera pas l'hypothèse que cette rencontre puisse se poursuivre demain si le besoin se manifeste.

Pendant ce temps, la coalition attend toujours une réponse officielle du président de Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, à la demande qui lui a été faite le 27 décembre de reporter au 31 janvier le processus de suppression ou bumping des employés des trois stations qui doit débuter le 4 janvier.

### HORAIRE D'OUVERTURE

magasinez aujourd'hui jusqu'à 21h00

demain VENDREDI de 9h30 à 21h00 SAMEDI de 9h30 à 17h00

la maison

# simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

# La famille Mailhot a lancé la mode des petits poissons des chenaux... par hasard

LA PÉRADE — M. Robert Mailhot était loin de se douter qu'il serait à l'origine d'une industrie d'hiver unique au monde, lorsqu'il a découvert par hasard la présence du petit poisson des chenaux dans la rivière Sainte-Anne, à La Péraide, en 1938.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

Il y a 51 ans, les réfrigérateurs n'existaient pas. Aussi M. Mailhot, son père Eugène et ses trois frères, André, Georges et Arthur, étaient allés « faire de la glace » sur la rivière Sainte-Anne un matin de la mi-février 1938. C'est en enlevant le « frasil », une écume formée par des cristaux de glace, dans le trou d'eau libre que M. Mailhot a vu passer des bandes importantes de poissons.

Il venait ainsi de découvrir la présence du poulamon, le fameux petit poisson des chenaux, qui fréquentait aussi la rivière Saint-Maurice avant d'être chassé par la

pollution des usines de pâtes et papiers et d'aluminium. « Au cours des années suivantes, on s'est aperçu que le petit poisson venait frayer à la même date, à tous les ans ».

« On a ensuite déplacé les cabanes à pêche qu'on avait sur le fleuve pour les emmener sur la rivière », raconte celui qu'on appelle, à 73 ans, « le pionnier de la rivière Sainte-Anne ». Très vite, les journalistes ont répandu la nouvelle qu'il s'y faisait des « pêches miraculeuses ».

Au début, il n'était pas question de retombées touristiques. L'apport économique résidait uniquement dans la vente du poisson sur des marchés aussi lointain, pour

l'époque, que l'Abitibi, le Saguenay/Lac-St-Jean et Montréal. « On pouvait prendre jusqu'à 2000 à 3000 poissons par nuit et par cabane », se rappelle pour sa part Mme Clovis Marchand qui a bien connu cette période.

Mais ce n'est qu'à l'aube des années 50, quand on a commencé à « ouvrir » les routes à l'année, que les visiteurs se sont rendus en nombre suffisant pour donner naissance au village sur la glace qu'on connaît aujourd'hui.

## Châtiment divin

Le plus grand village temporaire au monde a cru son existence en péril lors de la saison désastreuse de 1987-88. En 1987 les biologistes constataient un trou dans la population de poulamon qui vivent en moyenne quatre ans. La situation était grave car c'était comme si le Québec voyait disparaître une bonne partie de ses ha-

bitants âgés de 25 à 65 ans ! Pour la petite municipalité, la fin de la pêche représentait la perte de 2 millions de dollars apportés à chaque année par environ 75 000 visiteurs.

Mais M. Mailhot n'a jamais perdu espoir, lui qui se rappelle pareille situation en 1947-48 et 49. Dans ce temps-là, on était loin des explications scientifiques d'aujourd'hui. Le curé de l'époque n'hésitait pas de son côté à clamer qu'on était face à un châtement divin causé par la consommation de « boissons » et par le travail apporté par la pêche le jour du Seigneur...

Nonobstant les anciennes explications théologiques, plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer le « krash » de 1987-88, notamment celle relative à la construction, par Hydro-Québec, d'une jetée de 1200 mètres entre Grondines et Lotbinières de la controversée ligne de transport d'électricité. Mais les propos de M. Mailhot semblent accréditer la thèse d'une variation cyclique de la population du poulamon qui a d'ailleurs la préférence des biologistes.

Cette année, la saison a commencé lentement et plus tard qu'à l'accoutumée en raison de la pluie et du temps doux qui ont retardé le gel de la rivière. Il n'y a actuellement que 200 cabanes sur la surface gelée comparativement à 600 l'année dernière, selon M. Denis Marchand, président de l'Association des pourvoyeurs.

Le nombre de prises est satisfaisant et le poisson remonté est légèrement plus gros que la normale. Cela parce que la population est composée d'une proportion plus grande d'individus de trois ans et plus.

L'an dernier, la longueur moyenne des prises se situait aux alentours de 25 à 30 centimètres comparativement aux 15-20 cm de l'année précédente où les biologistes avaient définitivement écarté la menace d'une rupture des stocks.



Robert Mailhot, le « père » des petits poissons des chenaux.



## Poursuite folle...

Un individu âgé de 32 ans, bien connu des milieux policiers, a tenu les policiers de Beauport et Charlesbourg en haleine, le lundi 31 décembre sur l'heure du dîner. Le fuyard, qui roulait à tombeau ouvert dans les rues de ces deux municipalités au volant d'une voiture volée à Beauport, a percuté volontairement une auto-patrouille de la sûreté municipale de Beauport qui l'avait pris en chasse pour ensuite entrer en collision avec une automobile banalisée de la police. La course folle s'est terminée à l'intersection des rue De Nemours et Henri-Bourassa, à Charlesbourg, lorsque la voiture du chauffard a trouvé sur son chemin un conteneur à vidanges. Les policiers beauportois ont procédé à son arrestation. L'individu doit comparaître aujourd'hui sous des accusations de vol de voiture et de méfaits.

*Meubles Design*  
Nyon St-Gelais

Meilleur rapport qualité/prix

Granite importé

1010, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671  
(coin Canardière)

**VENTE DE JANVIER**

NOUS PAYONS la TPS POUR VOUS

**SOLDE 20% à 40%**

**Galerie Italienne**

1010, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671  
(coin Canardière)

*Bonne année!*

**YVES BUSSIÈRÈS**

Yves profite de l'occasion pour souhaiter une bonne et heureuse année à sa distinguée clientèle. Si vous recherchez honnêteté, serviabilité et promptitude, Yves est le conseiller qu'il vous faut. N'hésitez pas à le contacter et vous aussi, vous pourrez repartir avec le sourire!

**St-Joy lallier**  
687-2525

**PRÊT-À-PORTER**

*Pour du chic*

**VÉRO**

Vente de fin d'année jusqu'à **60%**

**VÉRO**

ANGLE SAINT-CYRILLE ET SALABERRY  
(418) 648-6229

*Bonne et Heureuse Année à notre fidèle clientèle*

**KILOCONTROL**  
AMAIGRISSEMENT - NUTRITION

**"BIEN DANS SA PEAU"...**

Nos professionnels de la santé s'occuperont de tout.

- ♥ Évaluation alimentaire complète
- ♥ Plan-santé personnalisé
- ♥ Programme de groupe ou individuel
- ♥ Support, motivation,

*...avec plaisir!*

**"SURPLUS DE POIDS, CHOLESTÉROL, HYPERTENSION NE SONT POUR MOI QUE DE TRÈS VAGUES SOUVENIRS...MERCII"**

RECONTRES D'INFORMATION GRATUITES

AHUNTSIC 383-4986	DOLLARD-DES-ORMEAUX 620-0732	QUÉBEC 1-418-681-0523	ST-JÉRÔME 1-422-1332
ANOUÏ 493-7616	GRANDY 1-372-6472	REPENTIGNY 684-6244	ST-LAURENT 744-5050
BELŒIL 464-9909	JOLIETTE 1-759-2226	ROSEMONT 211-5419	STE-THERÈSE 437-3301
BOUCHERVILLE 449-4393	LANSALLE 365-9750	ST-EUSTACHE 491-3121	TERRERONNE 492-5441
BROSSARD 676-0190	LAVAL-DES-RAPIDES 629-0720	STE-JOY 1-418-652-8586	TROIS-RIVIÈRES 1-819-371-2220
CANDIAC 635-2575	LEVIS-LAUZON 1-418-833-4192	ST-HYACINTHE 1-771-3030	VIMONT-AUTEUIL 629-4444
CHARLESBOURG 1-418-626-2990	LONGUEUIL 674-9847	ST-HUBERT 656-5865	
CHATEAUGUAY 699-0816	MONTREAL (CENTRE-VILLE) 819-6901	ST-JEAN 1-347-0454	

**SOLDES JUSQU'À 50%**

Lingerie Silhouette vous offre des réductions sur une sélection de marchandises. Vêtements légers à prix légers.

**SILHOUETTE**  
lingerie

Place Fleur de Lys

Galeries de la Capitale

Place Québec

Place Ste-Foy

Place Quatre-Bourgeois

Carrefour Charlesbourg

*la vraie*  
**vente**

À **1c**

EST EN COURS À NOS 6 MAGASINS

AJOUTEZ 1c ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT DANS LES VÊTEMENTS HOMMES ET DAMES

**DOUBLEZ VOTRE ACHAT**

**PALETOTS D'HIVER**

Style imper  
Chaud doublure pour l'hiver  
assortiment  
À PARTIR DE

**2 POUR 189<sup>96</sup>**

**DOUBLEZ VOTRE ACHAT**

**ENSEMBLES DE SKI ALPIN**

"ALTITUDE" par Pedigree pour hommes et dames  
Modèle 2 pièces et 1 pièce  
À PARTIR DE

**2 POUR 240<sup>01</sup>**

AUTRES SPÉCIAUX DISPONIBLES NON ANNONCÉS  
Les marchandises peuvent varier selon les magasins.

**G.H. ECHÈNE & FILS INC.**  
STATIONNEMENT FACILE À NOS MAGASINS

PLACE FLEUR DE LYS 1000, BOUL. DES CAPUCINS 1000, BOUL. DES CAPUCINS	CANARDIÈRE 1000, BOUL. DES CAPUCINS 1000, BOUL. DES CAPUCINS	MONTMORENCY 4000, BOUL. SAINT-ANNE 4000, BOUL. SAINT-ANNE	SAINTE-FOY 1000, BOUL. DES CAPUCINS 1000, BOUL. DES CAPUCINS	PLACE LAURIER 1000, BOUL. DES CAPUCINS 1000, BOUL. DES CAPUCINS	GALERIES DE LA CAPITALE 1000, BOUL. DES CAPUCINS 1000, BOUL. DES CAPUCINS
--	--	---	--	---	---

FUTURS COUPLES!... PROFITEZ

AMEUBLEMENTS

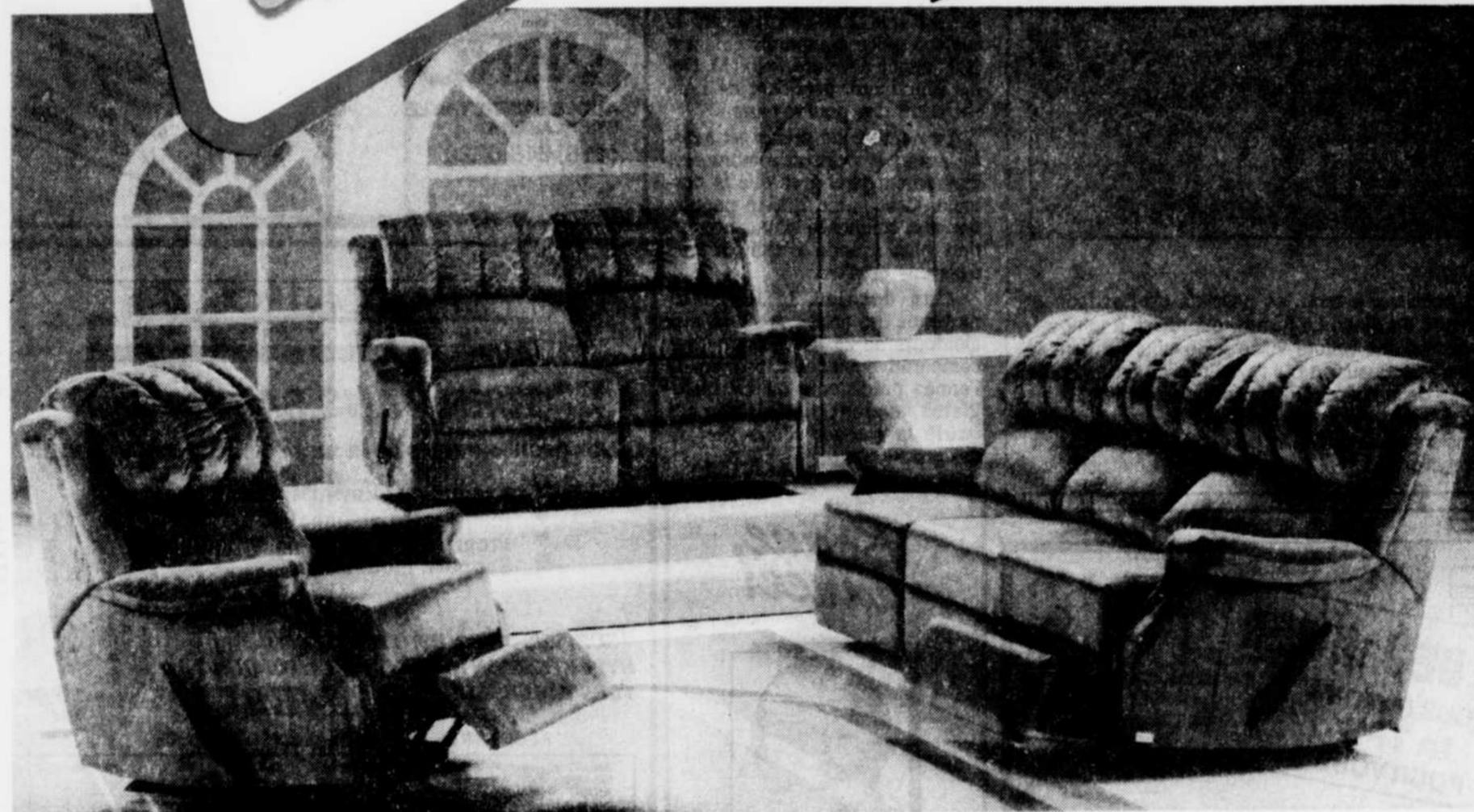
DE CETTE GRANDE VENTE!

VENTE DU MILLION

\$ 40 000 \$

PLUS DE 1 MEUBLES-ÉLE

\$\$\$ DES T



MOBILIER DE SALON

el ran

VENTE DU MILLION

Repose-pieds intégrés, mécanisme garanti à vie, choix de tissus. Disponible en cuir.

MOBILIER DE CHAMBRE meq

Lignes modernes, construction robuste, fini mélamine, plat-forme en sus.

GENERAL



ELECTRIC



VENTE DU MILLION

\* règlements disponibles en magasin  
Cartes de crédit acceptées

LÉVIS

PLACE TANGUAY

833-4511

BEAUPORT

535, boul. Sainte-Anne

667-6282

LIVRAISON et SE

872-22

MISE DE CÔTÉ GRATUITE

LIVRAISON ET SERVICE À LA GRANDEUR DE L

FUTURS COUPLES!... PROFITEZ

AMEUBLEMENTS

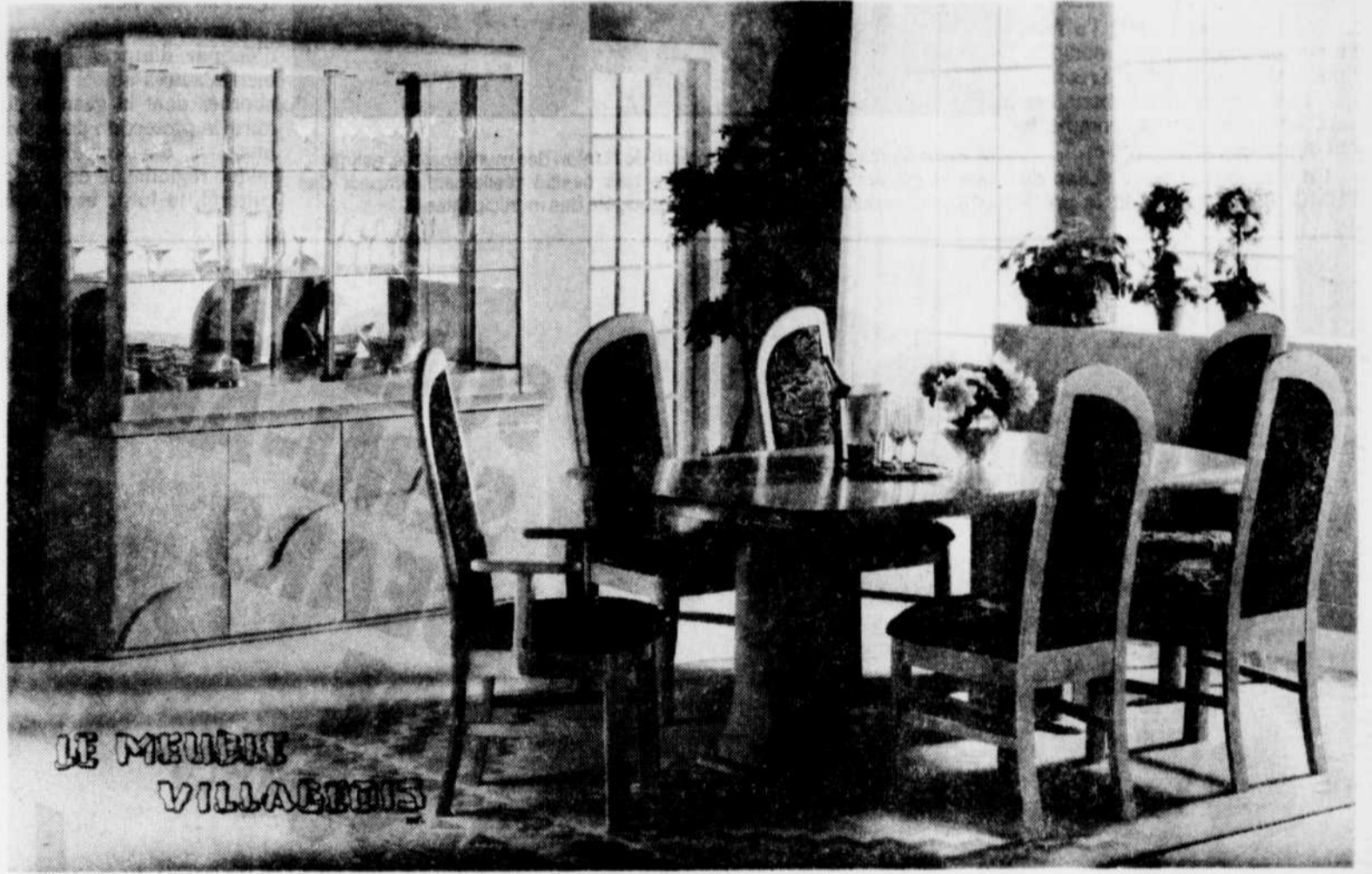
DE CETTE GRANDE VENTE!

D'ARGENT  
COMPTANT  
À GAGNER\*

PRIX RÉDUITS  
SUR  
TOUTE LA  
MARCHANDISE

15 MILLIONS D'INVENTAIRE  
ÉLECTROMÉNAGERS-ÉLECTRONIQUE

TRÉSORS D'ÉCONOMIES \$\$\$



VENTE DU  
MILLION

6 morceaux  
**1099\$**

VENTE DU  
MILLION

MOBILIER DE  
SALLE À DÎNER

Le meuble Villageois  
Fait de chêne massif de première qualité.  
L'assemblage est entièrement fait à la main.

LES SAULES

FRIGIDAIRE LES SAULES  
5150, boul. L'Ormière  
**371-4411**

TROIS-RIVIÈRES

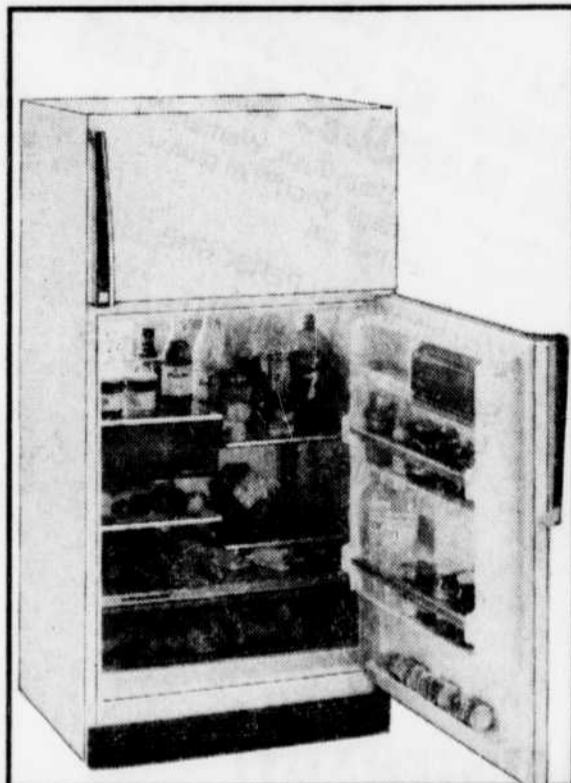
(819)  
2200, des Récollets  
(coin Jean XXIII)  
**373-1111**

SERVICE  
42

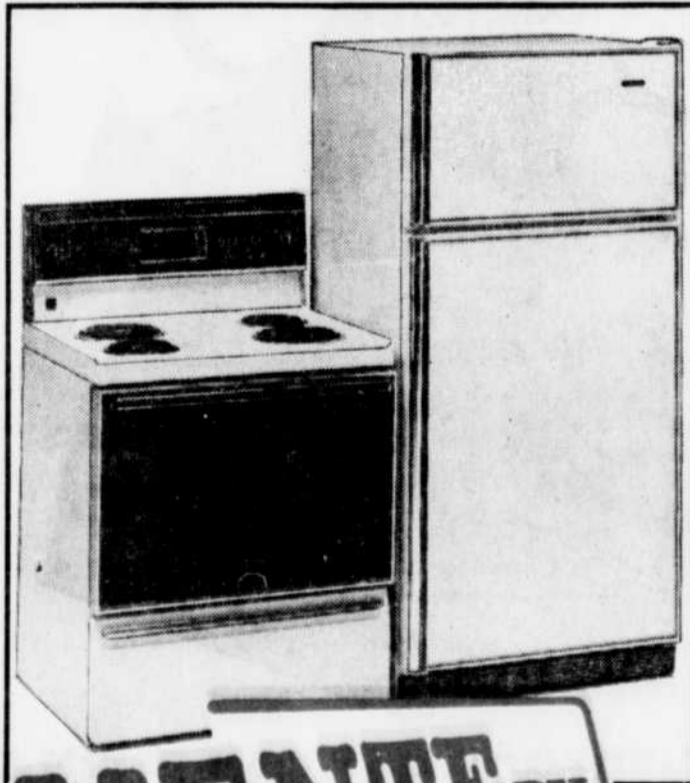
18 MOIS

CE GRATUITS  
LA PROVINCE

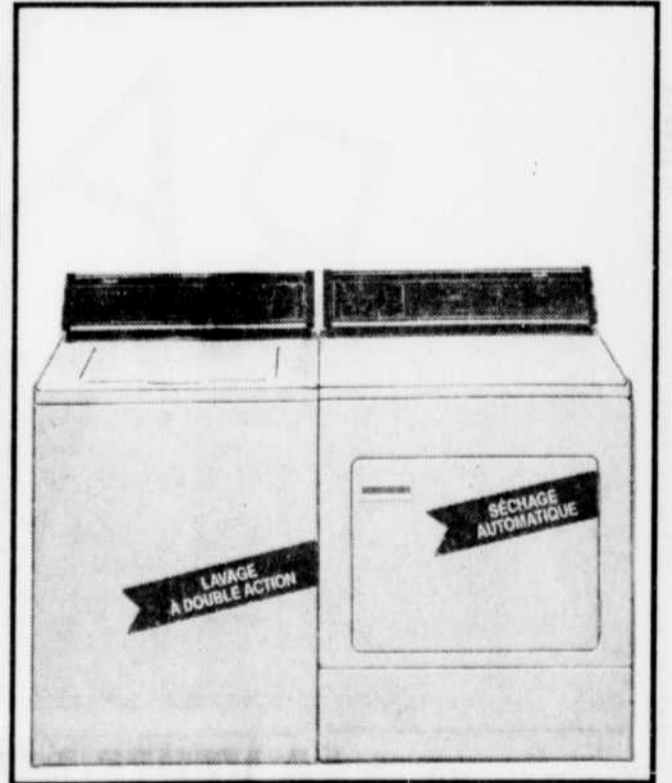
**Amana**



**Frigidaire**



**Inglis**



VENTE DU  
MILLION

Les municipalités préparent leur réplique au plan Ryan

On va lui en trouver, nous, des solutions au gouvernement

Si le gouvernement ne trouve pas d'autres solutions à ses problèmes budgétaires que de « pelletter plus d'un demi milliard \$ aux municipalités, on va lui en trouver, nous, des solutions! »

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Celui qui parle ainsi, c'est le président par intérim de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier. C'est que l'UMQ est à faire une étude des impacts des propositions faites par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, aux municipalités le 14 décembre et qui se traduiront, en 1992, par un transfert de 517,8 millions \$ au monde municipal.

L'UMQ, autant que sa collègue des régions, l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), est convaincue que le gouvernement n'a pas analysé vraiment les répercussions sur les municipalités des propositions de M. Ryan, celui-là même qui, l'an dernier, a amené le gouvernement à autoriser les commissions scolaires à aller puiser 320 millions \$ dans le champ de l'impôt foncier réservé depuis 1979 presque en exclusivité aux municipalités.

Cette analyse, l'UMQ l'a faite en vue de suggérer des modifications à M. Ryan lors d'une réunion qui aura vraisemblablement lieu vers la fin de février, comme le fait remarquer M. Mercier.

Ce n'est pas la seule action de l'UMQ. Elle prépare, dit le prési-

dent par intérim, un plan de sensibilisation de la population aux conséquences des propositions du ministre des Affaires municipales. Car, comme l'a fait remarquer lui-même M. Ryan, ce transfert de 517,8 millions \$ ne signifie nullement que le gouvernement va réduire ses impôts d'autant. Il faut donc bien faire comprendre aux contribuables que ce sont eux qui

supporteront ce fardeau alors que le gouvernement pourrait trouver d'autres solutions qui ne les pénaliseraient pas. Notons qu'avec M. Mercier, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, et la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher ont déjà déclaré que le gouvernement devrait commencer par faire le ménage dans sa propre demeure: éliminer la duplica-

tion, abolir des programmes de subvention qui servent plus à faire réélire le parti qu'à servir le bien public, etc...

Pour sa part l'UMRCQ, selon son président M. Roger Nicolet, maire d'Austin, réunira le 25 janvier les maires des MRC à Québec pour faire une évaluation des propositions gouvernementales et coordonner les revendications des membres de l'UMRCQ. Un plan d'action sortira de cette assemblée.

Positions irréconciliables?

Tandis que M. Ryan qualifie ses propositions de « début d'une importante démarche de concertation » elles produisent plutôt l'effet contraire. Les deux parties n'ont jamais été aussi éloignées. C'est que, dit M. Ralph Mercier, au lieu de déposer des documents qui seraient la base de négociations pour une nouvelle entente fiscale, le gouvernement fait « une simple opération comptable ». Et le monde municipal n'aime pas que M. Ryan ait indiqué que l'objectif visé (transfert de 517,8 million \$) n'était pas négociable. Ça part mal des négociations, estime le maire de Charlesbourg. D'ailleurs faut-il rappeler que les assises des municipalités avec le gouvernement prévues pour février n'auront pas lieu.

Les municipalités craignent d'écoper d'autres comptes car bien d'autres sujets devront être abordés dont la gestion du territoire, la protection de l'environnement, le développement économique régional, le développement culturel, le loisir et la faune.



M. Roger Nicolet, maire d'Austin et président de l'Union des municipalités régionales de comté, réunira les maires des MRC afin de mettre au point un plan d'action face aux propositions du ministre Ryan.



M. Ralph Mercier, président par intérim de l'Union des municipalités, estime que le gouvernement provincial n'a pas évalué réellement l'impact des propositions du ministre Ryan sur les budgets des municipalités.

Les grandes lignes des propositions de Ryan

Les propositions du gouvernement aux municipalités signifient un transfert brut de 517,8 millions \$ et la création de nouveaux champs fiscaux ou l'élargissement de champs existants pour un potentiel fiscal additionnel de 545,7 millions \$.

Voici les grandes lignes de ce que le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan suggère au monde municipal.

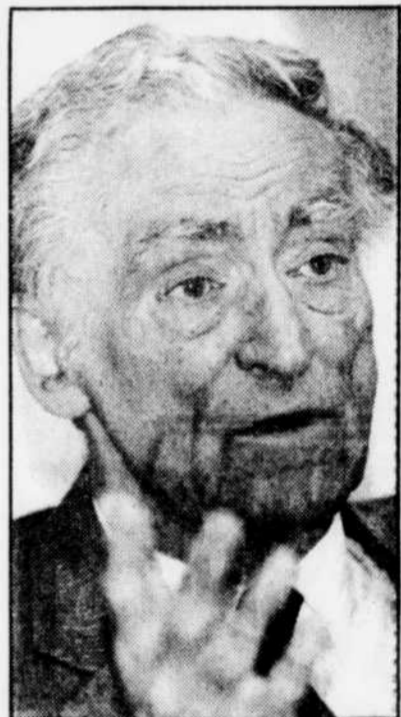
La fin des subventions de fonctionnement aux neuf organismes publics de transport se traduira par un transfert de 266,2 mil-

lions \$. Pour compenser, le gouvernement permettra aux municipalités de prélever une taxe sur le stationnement (80 millions \$) et une taxe foncière sur les secteurs non résidentiels (186 millions \$).

À compter de 1993, les municipalités seront responsables entièrement de l'entretien des chemins répondant à des besoins locaux, et de la construction et de la réparation du réseau local (transfert brut de 43,3 millions \$).

L'an prochain le gouvernement fera payer aux municipalités les services policiers de base dispensés par la Sûreté du Québec (transfert brut de 79,3 millions \$).

La taxe d'affaires sera remplacée, en 1992, par une taxe foncière imposée au propriétaire (re-



Le ministre Ryan a proposé une profonde réforme aux municipalités.

venus additionnels possibles de 216 millions \$ dont 80 millions \$ provenant du gouvernement fédéral).

Par ailleurs, l'abolition des enlèvement de taxes pour les écoles primaires et secondaires publiques et privées signifie un manque à gagner de 80,3 millions \$ pour les municipalités.

La disparition de la taxe sur les divertissements se traduira par un autre manque à gagner de 25,5 millions \$.

L'abolition du régime spécial dont bénéficient les administrations municipales pour l'immatriculation de leurs véhicules leur coûtera 6 millions \$ de plus.

La fin de l'aide au financement des municipalités régionales de comté voudra dire un transfert de 7,6 millions \$.

Parmi les revenus additionnels possibles dus aux propositions gouvernementales il y a 43,1 millions \$ provenant de la hausse des droits sur les mutations immobilières (appelés communément « taxe de bienvenue ») et 20 millions \$ provenant d'amendes reliées au code de la sécurité routière.

**SOLDES SEMI-ANNUELS SEARS DE SOUS-VÊTEMENTS**

**RABAS 1/3**

**SÉLECTION DE SOUTIENS-GORGE ET SOUS-VÊTEMENTS DE MARQUES RÉPUTÉES**

WonderBra<sup>®</sup>, Daisyfresh, Warners<sup>®</sup>, Vogue<sup>®</sup>, Carriage Court<sup>®</sup> et plus...

Ne manquez pas ça!

MAGASINAGE EN PERSONNE

SOLDES SE TERMINENT LE 12 JANVIER 1991, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

LA VENTE D'ENTREPÔT BAT SON PLEIN MAINTENANT!

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN  
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861, Ste-Foy, Place Laurier, 658-2121, Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

**GAGNEZ 50 000\$ SUR 30 ANS**

avec **L'ÉPARGNE PLACEMENT**

*Les parents n'ont pas l'aide fiscale et financière appropriée*

# Le Conseil de la famille critique Québec et Ottawa

QUÉBEC — Le Conseil de la famille du Québec n'est pas tendre à l'endroit des politiques familiale et fiscale des gouvernement fédéral et québécois.

par PIERRE APRIL  
de la Presse canadienne

Dans son rapport annuel, le président de l'organisme d'État, M. Bernard Fortin n'a pas hésité à souligner le fait qu'au Québec l'accent mis sur les familles nombreuses comptant de jeunes enfants « semble se faire progressivement au détriment des autres familles » avec moins d'enfants ou qui sont à une autre étape du cycle familial.

« Pour ces dernières familles, a-t-il précisé, on se contente d'indexer des allocations et des crédits d'impôt qui ont une valeur médiocre, sans jamais chercher à

les bonifier. De cette manière, on ne tient pas compte du fait que ces familles font face elles aussi à des dépenses d'entretien et d'éducation des enfants qui ont considérablement augmenté au cours des dernières années, bien au-delà du taux d'inflation. »

M. Fortin explique que les deux niveaux de gouvernement devraient hausser la compensation des charges familiales en tenant compte de la qualité de vie de toutes les familles et d'un plus grand souci d'équité envers les parents d'enfants qu'envers les contribuables qui n'en ont pas.

**Jeunes parents pauvres**

L'étude du Conseil, préparée à

l'intention de la ministre déléguée à la Condition féminine et responsable de la famille Mme Violette Trépanier, souligne l'importance d'accorder une attention de tous les instants au phénomène de l'appauvrissement des jeunes parents, « plus pauvres que leurs prédécesseurs » puisque le contexte économique des dernières années, le libre-échange, la globalisation des marchés et l'intensification de la concurrence se sont accompagnés « d'une lourde tendance à l'instabilité d'emploi » et à une stagnation dramatique des revenus.

**Familles monoparentales**

M. Fortin s'est aussi porté à la défense des familles monoparentales qui ont le triste championnat tant pour le taux que pour la

gravité de la pauvreté, en demandant au gouvernement d'adapter le plus tôt possible la fiscalité et les mesures de soutien à cette réalité.

Le rapport du Conseil a abordé la question des parents au foyer qui s'occupent eux-mêmes de la garde de leurs enfants sans recourir à l'État. « Ils ne sont soutenus d'aucune façon, a indiqué M. Fortin, en comparaison de ceux qui bénéficient de mesures fiscales et financières pour compenser le coût des services de garde. »

**Recommandations**

Parmi les recommandations proposées aux deux niveaux de gouvernement, le Conseil suggère au gouvernement fédéral de bonifier les crédits d'impôt pour enfant à charge et d'augmenter

les allocations familiales.

Au Québec, le Conseil recommande de moduler les allocations familiales en tenant compte de l'âge des parents et non seulement de celui des enfants.

« Considérer l'âge des parents, a précisé le Conseil, permettrait de tenir compte du fait que le revenu moyen des parents augmente suivant le groupe d'âge et favoriserait les jeunes parents. »

Le Conseil de la famille a noté que le gouvernement fédéral, « avec en arrière-plan un déficit gigantesque », a réduit du tiers les allocations familiales, a assujéti les contribuables à revenus élevés à la récupération totale des allocations familiales et a rapidement abandonné ses projets

d'investissements majeurs dans les garderies au lendemain de l'élection de 1988.

**Rien de bon avec la TPS**

La Taxe sur les produits et services (TPS), selon le Conseil, n'annonce rien de bon pour les familles modestes puisqu'elle augmentera sans aucun doute leur contribution fiscale.

Si le Conseil a pris la peine de souligner que la contribution du gouvernement du Québec au soutien des familles a augmenté, cela est, selon son analyse, dû au fait que l'Allocation de naissance pour un troisième enfant est passée de 3000 \$ à 6000 \$.

Le Conseil a clairement conclu que le système actuel était très mal adapté aux besoins des familles des années 90.

solde en cours  
**SUPER SOLDE**  
**30% 40% 50%**  
sur collection d'hiver  
Heures d'ouverture: de 9h30 à 21h

Les plus jolis vêtements pour les enfants de la naissance à 20 ans.

**BAM.BIN**

VISA  
MASTERCARD  
AMERICAN EXPRESS

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS 658-2218

**CÉLÉBREZ 1991**

Repas complet pour deux personnes à 19,91 \$

Au choix:  
**Steak surlonge ou poulet Hibachi ou pétoncles**

Chaque repas comprend: hors-d'œuvre aux crevettes, soupe à la Kyoto, bol de salade Kyoto, légumes orientaux, riz, thé.

**Kyoto**

La maison du steak spectaculaire!  
560, GRANDE ALLÉE EST  
QUÉBEC  
529-6141

En vigueur jusqu'au 31 janvier 1991.

**YUCCA QUÉBEC**

**PROGRAMMATION HIVER 91**

**INSCRIPTION DU 7 AU 11 JANVIER**  
(SESSION DU 14 JANVIER AU 24 MARS 91)

- ARTS — DANSES ET LANGUES
- DÉTENTE
- SANTÉ-PHYSIQUE
- PROGRAMME AQUATIQUE
- GESTION DE SOI
- JEUNESSE
- AÎNÉS
- MINI-COURS
- SERVICES DE GARDE

855, AV. HOLLAND QUÉBEC G1S 3S5 **683-2155**

# Psssst.

**3 JOURS SEULEMENT**  
**JEUDI - VENDREDI - SAMEDI**

Nous payons pour vous la taxe provinciale de 8%

Durant ces 3 jours seulement, nous payons pour vous cette nouvelle taxe sur tous les meubles en stock.

**FACILITÉS DE PAIEMENT**  
**LA GALERIE DU MEUBLE**

**4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS**

- DESIGN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171
- ▲ CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171
- ◆ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171

HEURES D'OUVERTURE  
Lundi au mercredi 9h à 17h30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h  
Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

## Recrutement des Forces armées canadiennes

# Les candidatures en hausse partout, sauf à Québec

La crise autochtone d'Oka, celle du golfe Persique et la situation économique difficile ont donné lieu à une augmentation moyenne de 29 % du nombre de candidatures dans les centres de recrutement des Forces armées dans tout le Canada.

par GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

Au lieu d'une augmentation, le centre de recrutement de la région de Québec a par contre enregistré une diminution de 14 %, inexplicable par l'Armée, mais probablement explicable dans le contexte politique chancelant et incertain de l'après-Meech.

Selon la sous-lieutenant Denise Laviolette, du bureau des relations publiques des Forces armées canadiennes à Ottawa, c'est la région de l'Atlantique qui a enregistré la plus forte augmentation du nombre de candidatures dans les centres de recrutement, avec 51 %.

En Ontario, cette augmentation est de 30 %. À travers tout le Québec, l'augmentation moyenne se situe à 31 %, mais il faut soustraire environ 4 % à ce chiffre, parce que la région de Montréal a changé sa façon de comptabiliser, mentionne Mme Laviolette.

Dans l'Ouest du Canada, l'aug-

mentation a été beaucoup moins importante, avec seulement 6 %.

La sous-lieutenant tient cependant à préciser qu'une augmentation des candidatures ne signifie pas nécessairement une augmentation des enrôlements ; l'Armée n'a en effet pas embauché plus de militaires, souligne-t-elle.

Les chiffres fournis par Ottawa remontent au mois de novembre et ont donc été compilés en octobre ou avant. La porte-parole ne peut pas dire si la crise du golfe Persique, qui prend de plus en plus les allures d'une avant-guerre, a atténué cette augmentation des candidatures au cours des dernières semaines.

La crainte d'un conflit majeur, le risque de partir pour une longue période dans un territoire étranger, de se retrouver forcé dans le champ de tir de l'ennemi et même de ne plus jamais revenir, n'incitent généralement pas les jeunes à s'enrôler. Il faudra donc attendre les prochaines données pour savoir si la crise du Golfe a joué un rôle négatif dans le recrutement.



Le nombre de candidatures déposées dans les centres de recrutement de l'armée a augmenté de 29 % en moyenne dans l'ensemble du Canada, alors que dans la région de Québec, il a diminué de 14 %.

## Au Québec La présence syndicale a augmenté de 1,5 % en 1990

Contrairement aux tendances américaine et canadienne, le Québec a affiché en 1990 une légère progression de 1,5 % de son taux de présence syndicale qui passe ainsi de 45,4 à 46,9 %.

L'augmentation de la dernière année confirme une remontée amorcée en 1988.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Dans un bilan des relations de travail au Québec en 1990, le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail (CRSMT), explique que cette progression du taux de présence syndicale est attribuable au secteur privé. La syndicalisation, qui était de 32,4 % en 1989, a en effet grimpé à 33,9 % dans ce secteur au cours de la dernière année. Un sommet jamais atteint depuis 1985, année où le taux de présence syndicale avait été estimé à 34 %.

Dans le secteur public, le taux de syndicalisation a été de 78,1 % en 1990, comparativement à 80,2 % l'an dernier. Le CRSMT précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'une baisse réelle, mais bien d'une diminution attribuable à une modification au mode de calcul du sous-secteur des services médicaux et sociaux.

Aux États-Unis et au Canada, les taux de syndicalisation sont en diminution constante depuis 1985, alors que le taux de présence syndicale au Québec, également en baisse entre 1985 et 1987, enregistre une légère progression depuis 1988. Le CRSMT note que les écarts observés par rapport aux États-Unis s'expliquent entre autres par le fait que le taux de syndicalisation et de présence syndicale de l'administration publique, est passablement plus élevé au Québec et au Canada, qu'il ne l'est aux États-Unis.

Le CRSMT constate par ailleurs que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) demeure l'organisation syndicale qui représente le plus grand nombre de salariés québécois (35,5 %) visés par une convention collective. Les syndicats indépendants viennent au second rang en représentant 25,5 % des salariés assujettis à une convention.

Le nombre de conventions collectives signées au cours de l'année, dans les secteurs privé et parapublic et par le conflit de travail chez Hydro-Québec. Le renouvellement des contrats de travail des salariés du secteur de la construction et du transport en commun a également retenu l'attention, de même que celui des employés des industries de l'aérospatiale, des pâtes et papiers, de l'hôtellerie et des mines.

## Deux Québécois reçoivent une bourse Rhodes

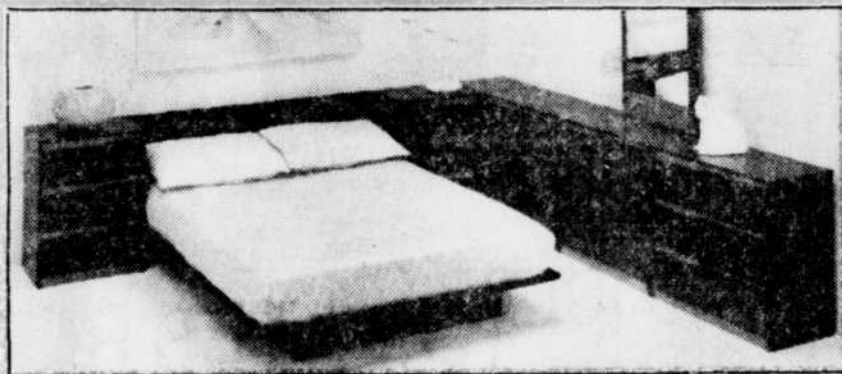
TORONTO (PC) — Deux Québécois sont au nombre des sept Canadiens qui profiteront d'une bourse Rhodes pour poursuivre leurs études à l'université Oxford, en Grande-Bretagne.

Les étudiants, dont trois viennent des Prairies, deux d'Ontario et deux du Québec, recevront environ 24 000 \$ par an, pour une période de deux ans, pour couvrir leurs frais de scolarité et autres dépenses.

Les lauréats québécois de la prestigieuse bourse sont Fiona Stewart, âgée de 21 ans, et Robert Cassius de Linval, âgé de 23 ans, tous deux de Montréal. Mme Stewart dirige la revue *Scrivener* publiée à l'université McGill, et prévoit étudier la littérature féministe à Oxford. M. Cassius étudie le droit à l'Université de Montréal, et a également étudié le droit international à La Haye.

# réglez le solde en SEPTEMBRE

SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS  
mise de côté gratuite



**FERMÉ  
AUJOURD'HUI  
OUVERTURE  
à 13 h 00 demain**

**MISE DE CÔTÉ  
GRATUITE**

### MOBILIER DE CHAMBRE MODULAIRE 9 PIÈCES

au design actuel, réalisé en mélamine noire, légèrement accentué par des appliques en riche fini granit. L'ensemble comprend: 2 commodes 3 tiroirs, 1 commode 2 portes, un miroir, un coin rangement, une tête de lit 60", une plate-forme de lit 60" et 2 tables de nuit.

# 849<sup>95</sup>

**DécoMeuble**  
**Leon**  
Depuis 1979



CONDITIONS GÉNÉRALES: Sujet à l'approbation du service du crédit. Ces conditions sont valables avec tout achat d'un minimum de 400\$. Le paiement de toutes les taxes est requis à l'achat. Ces conditions ne s'appliquent pas à la marchandise en liquidation. Des frais minimes de transport peuvent être exigés pour une livraison à l'extérieur du territoire normalement desservi par nos camions.

HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi, mercredi 9 h à 17 h 30, jeudi, vendredi 9 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h.

SERVICE APRÈS-VENTE: 683-3471 et 1-800-463-7215

**VANIER**  
100, rue Chabot  
à proximité des Haies Fleur de Lys  
683-9500

**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
687-6902

**CHARLESBOURG**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

**BEAUPORT**  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin Quincellerie Nap. Bolty  
987-7851

**LÉVIS-LAUZON**  
300, côte du Passage  
Galerie Chagnon  
635-0505

# Garderies: moins de places que prévues ... mais plus de \$\$\$

QUÉBEC — Les services de garderie au Québec ont coûté 118 millions \$ en 1990 comparativement à 98 millions \$ l'année précédente, même si seulement 35 % (1187 sur 3374) des nouvelles places prévues ont été effectivement ouvertes.

par PIERRE APRIL  
de la Presse canadienne

Au cours du dernier exercice, l'aide financière aux parents (exonération de contribution aux services de garde) a coûté à l'État 50,5 millions \$, soit autant que l'aide fournie aux garderies.

L'implantation de nouveaux services a coûté 2,5 millions \$, le maintien des pouponnières, 5 millions \$, l'intégration des enfants handicapés, près de 1 million \$, et l'aménagement de locaux dans les écoles, 800 000 \$.

Le ministère de l'Éducation a lui aussi dépensé une somme additionnelle de 6 millions \$ pour le démarrage et le fonctionnement des services de garde en milieu scolaire.

Au cours de la dernière année, l'Office québécois des services de garde à l'enfance a analysé 123 plaintes provenant des parents utilisateurs et a inspecté pas moins de 584 garderies.

Les infractions les plus couramment notées, lors d'une première visite, ont permis de noter que 76 % des membres du personnel ne sont pas en mesure de prodiguer des premiers soins aux enfants, alors que 68 % des garderies n'ont pas entreposé sécuritairement les produits toxiques et les médicaments.

Il y a 80 451 places dans les 1537 garderies au Québec. Près de 42 000 enfants ont fréquentés 819 garderies subventionnées ou à but lucratif l'année dernière, 6556 ont été gardés en milieu familial et 32 047 en milieu scolaire.

Au cours du dernier exercice, la garde en milieu de travail a fait l'objet d'un examen particulier de la part de l'Office gouvernemental et des travaux préparatoires ont été effectués en vue de mettre en place le volet sur la concertation avec les partenaires régionaux.

L'aide financière quotidienne aux parents a atteint 40 % du tarif de garde plus un montant de base établi à 4,75 \$ par enfant.

Le programme d'exonération et d'aide financière aux parents pour un enfant en service de garde est administré par le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle par l'entremise des bureaux des services régionalisés du réseau Travail-Québec.



Plus de 80 000 enfants fréquentent les garderies au Québec.

Spéciaux en vigueur jusqu'au dimanche 6 janvier inclusivement



**BROCOLI**  
Produit de Californie, grosseur # 14

**1 77**  
chacun

**CÉLERI**  
Produit de Californie

**67¢**  
chacun

**CAROTTES**  
5 LIVRES  
Produit du Québec

**97¢**  
cello 5 livres

**CHAMPIGNONS**  
Blancs, frais, Ontario

**87¢**  
chopine

**PAMPLEMOUSSES BLANCS**  
Produit de la Floride "Indian River" grosseur # 48

**4 pour 97¢**

**TOMATES ROUGES**  
Produit de Floride, grosseur 6 x 6, pré-emballées

**87¢**  
livre

**PATATES 10 LIVRES**  
Produit du Québec

**97¢**  
sac de 10 livres

**RAISINS ROUGES**  
Produit des États-Unis, variété "empereur"

**97¢**  
livre

**CHOUX DE BRUXELLES**  
Produit des États-Unis

**97¢**  
chopine

**BRIE FRANÇAIS**  
Produit importé de France

**6 47**  
livre

## LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084    ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344    SAINTE-FOY 3440, de la Pirade 657-7717    NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormeau 842-0909    LÉVIS 51, route Kinnady 835-5526    BEAUPORT 344, Ste-Anne 661-7997    CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Le Salon **Geneviève Morel**  
vous offre sa  
**SUPER VENTE APRÈS INVENTAIRE**  
**Commencant aujourd'hui**  
**SUPER RABAIS de 20% à 50%**  
sur toute la marchandise (sauf médicale)

- Vêtements de base
- Fine lingerie
- Maillots de bain collection 1991 (Tropic - Goltex - Baltex - Sea Queen - Anita - Etc.)
- Bas et jupons

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES: 522-1504

287, rue Saint-Joseph Est (de biais avec la bibliothèque municipale)

Studio de Photographie **SEARS**  
L'offre débute le 26 déc.

**ÉPARGNEZ 50%**  
sur notre ensemble de 41 photos

Notre meilleure offre!  
Comprend un porte-cles

Épargnez 50% sur notre ensemble de 41 photos  
1-10x13, 2-8x10, 3-5x7\*, 15 de format portefeuille, 3 de format médaillon, 16 microphotos PLUS UN PORTE-CLES

**SEULEMENT 14 95** Ord. 29,95 \$

Le prix comprend 2 \$ de dépôt. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc, double exposition, vignettes et autres effets spéciaux disponibles à un coût additionnel. Nous choisissons les poses 2 \$ de plus pour chaque personne additionnelle dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Sears Canada Inc.

Également disponibles photos de passeport instantanées. \*grandeur approximative.

Les adultes et les familles sont les bienvenus.

Coupon en vigueur jusqu'au 9 février 1991

Les studios sont situés dans les magasins Sears au détail.

**SEARS**  
Vous en avez pour votre argent...et plus!

MC: Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada.

PRÉSENTER CE COUPON AU MOMENT DE LA SÉANCE.

## ÉDITORIAL

## Les grands défis de 1991

L'année 1991 pourrait bien occuper une place de choix dans l'histoire du Québec.

Dix ans seulement après le douloureux affrontement entre les forces fédéralistes et souverainistes qui a déchiré la société québécoise, la population espère déjà être consultée à nouveau et tout indique qu'elle souhaite revoir sa décision de mai 1980.

L'échec de l'accord du lac Meech a convaincu une large majorité de Québécois de la nécessité d'une révision en profondeur de l'organisation politique du pays. Si nous savons collectivement que nous ne voulons plus revivre l'humiliation de juin dernier, alors que cinq demandes minimales pour normaliser la situation d'une province qui vivait dans les limbes canadiennes depuis une décennie, il reste encore à cerner un projet politique ou un modèle de structure qui pourrait susciter un consensus.

Le Québec ne peut se payer le luxe de querelles internes à répétition qui ralentissent son développement et élargissent le fossé entre les communautés qui le composent. Il lui faut présenter une option claire, largement endossée par toutes les couches de la population et dont les assises seront incontestables dans le reste du Canada.

C'est de cette façon seulement qu'il pourra obtenir un partage des pouvoirs qui satisfera le plus grand nombre des citoyens et qu'il aura les leviers nécessaires pour négocier les associations économiques indispensables pour faire face aux années 2000.

Cette réflexion, amorcée par la Commission Bélanger-Campeau, qui se poursuivra lors des congrès généraux du Parti libéral du Québec et du Parti québécois, est sans doute le principal défi qui nous implique directement, tous et chacun, à l'aube de 1991. Il nous faudra faire montre de maturité, de concertation et d'une capacité de s'élever un tant soit peu, ne serait-ce que temporairement, dans l'histoire, au-dessus de la partisanerie politique.

Notre avenir collectif se jouera en 1991, par ailleurs, dans la mesure où le chef du gouvernement, M. Robert Bourassa, aura d'abord recouvré la santé afin d'assumer pleinement ses fonctions et dans la mesure aussi où il manifesterait un leadership inébranlable pour guider ses concitoyens vers l'affirmation de leur volonté. M. Bourassa a le choix : se réfugier dans des faux-fuyants, chercher à gagner du temps pour éviter un référendum ou accepter ce rendez-vous avec l'histoire.

D'autres problèmes étaient aussi très préoccupants en ce matin du Premier de l'An 1991. La conjoncture économique fera de nombreuses victimes ces prochains mois. Le taux de chômage devrait atteindre 13 % ; de nombreuses entreprises couleront et l'écart s'élargira entre les plus démunis de notre société et les mieux nantis. La modération et le réalisme seront de mise, de la part des travailleurs qui jouissent d'un statut privilégié, afin de ne pas accentuer par des revendications inconsidérées, l'affaiblissement des moteurs d'une économie enrhumée.

Il est utopique de songer à un Québec plus autonome si nous ne sommes pas prêts, chacun dans notre milieu, à accroître notre productivité et à prendre les moyens pour devenir davantage concurrentiels.

Sur la scène canadienne, des milliers de familles vivent dans l'angoisse à l'idée qu'un des leurs soit dépêché dans le golfe Persique où le compte à rebours d'une guerre est amorcé. Pour la première fois depuis la guerre de Corée, le Canada est impliqué directement, comme acteur, dans un pareil conflit. La population est en droit d'exiger du gouvernement Mulroney qu'il ne prenne aucune autre initiative de guerre sans son consentement.

La perspective d'une résurgence de la crise autochtone au pays, à très court terme, ne peut être ignorée non plus... Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'ingénier à désamorcer cette bombe, aussi complexe que le problème puisse être.

Les sujets majeurs d'inquiétude ne manquent donc pas dès le lever du rideau sur 1991. Il dépend de notre volonté et de notre capacité de relever les grands défis qui nous attendent que cette année soit pour nous bonne et heureuse. Ce que nous souhaitons à tous nos lecteurs.

J.-Jacques Samson

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
DENIS ANGERS

Point de vue

## Hurons, victimes de la cupidité des Jésuites

par Denis LAINE

(En réponse au texte de M. Michel Gaumond, géographe, publié dans la page des Idées du jour, le 21 novembre dernier)

Votre article intitulé « Sillery aux Hurons, un mythe » nous surprend et surprend également ceux qui sont familiers avec nos dossiers, non pas par la justesse de votre analyse, mais par son incohérence et son parti pris.

Vous reléguez dans l'ombre une foule de faits historiques, dont les plus importants sont reliés à l'attitude de ceux qui s'étaient désignés comme nos tuteurs dans cette affaire.

De plus, pour étayer votre argumentation et susciter l'intérêt des lecteurs du journal avec titre « accrocheur », vous faites référence à divers dossiers de revendications particulières qui n'ont pas spécifiquement de rapport entre eux.

On comprend mal le lien entre l'affaire des Quarante Arpents et la seigneurie de Sillery. Vous n'êtes manifestement pas familier des questions de cessions de terres indiennes.

Par contre, si vous manifestez de l'intérêt pour ce genre

de recherche historique, vous auriez intérêt à lire attentivement le titre de gratification de ladite seigneurie. Si le mot « néophyte » vous cause un problème, sachez qu'il signifie dans tous les dictionnaires à peu près ceci : « nouvellement converti à une religion ».

À vous lire, monsieur, on croit comprendre que vous seriez le seul au Canada à juger proprement cette affaire. L'auteur Gérin, de la Société royale du Canada, que vous citez, aurait erré dans son jugement des faits ; le fonctionnaire (il aurait fallu écrire de nombreux fonctionnaires et avocats légaux) qui a analysé le cas des Quarante Arpents a également erré dans son jugement.

Beaucoup plus grave encore, selon le texte de votre article, les neuf juges de la Cour suprême sont des imbéciles parce qu'ils ont mal jugé la portée juridique d'un document.

C'est beaucoup de monde, n'est-ce pas, que vous mettez au ban des démunis en matière grise ! Quand on se croit le seul parmi une multitude à jouer correctement du clairon, il y a lieu de remettre en cause son éducation. Peut-être avez-vous été formé chez les Jésuites ?

Personne ne nier, du moins ceux le moins fa-

miliers avec l'histoire du Canada, que les Hurons ont eu à subir la conquête spirituelle des Jésuites.

Ce dessin jésuitique avait d'ailleurs été réalisé au Paraguay (à lire leurs agissements dans la province de Chiquitos), aux Philippines, Japon, Chine, Indochine, etc. Le prix payé par notre nation pour avoir subi cette emprise est incommensurable.

Sur ce point d'ailleurs, vos connaissances en géographie vous aident à signaler à vos lecteurs l'endroit où nos ancêtres vivaient dans la partie ouest de notre territoire, dans la province de l'Ontario.

En 1699, cet ordre religieux a détourné à son profit notre premier « bien foncier » donné par un roi qui n'était pas propriétaire aux « néophytes sauvages » sans distinction de nationalité, contrairement à ce que vous écrivez. D'Auteuil et certains contemporains avaient jugé scandaleux cet agissement.

Nous vous suggérons de vous documenter, avant d'écrire un autre article, sur l'histoire de cette communauté religieuse et en particulier sur les causes de sa suppression en 1773 proclamée dans le bref « Dominicus AC Redemptor ».

Les historiens éclairés ont jugé que la principale cause de

la suppression de l'ordre jésuitique a été de s'être enrichi à l'excès.

Nous ne pouvons que constater que la littérature historique porte un jugement juste puisque nous nous battons encore pour recouvrer ce que la cupidité de cet ordre nous a fait perdre.

Cette lettre est un témoignage de plus, de nos efforts incessants pour obtenir justice.

Si jamais vous deveniez suffisamment érudit dans l'histoire des comportements des Jésuites avant 1773, dans leur conquête pour soumettre les « barbares » à leur style de pensée et dans l'art d'administrer une tutelle s'en appropriant les biens, nous prendrions grandement plaisir à vous lire de nouveau dans le journal local.

Ces histoires nous intéressent au plus haut point. Mais il faut du temps, beaucoup de temps pour bien comprendre le comportement de cette milice du pape. Sûrement beaucoup plus de temps que vous avez consacré à comprendre le fondement des revendications particulières de notre nation.

M. Laine est directeur, Habitation et services des terres, au Conseil de la nation Huronne-Wendat.

## Votre Opinion

## Opinion farfelue ?

M. Ryan déverse 477 millions de dépenses dans les budgets municipaux, sans compter les millions soustraits à l'impôt foncier en 1990, en faveur des commissions scolaires.

Il veut renflouer les finances provinciales délestées d'un milliard par la crise d'Oka. Ce chiffre n'est pas exagéré. Le gouvernement ne veut pas rendre public le coût de cette crise.

Ryan n'entend pas s'amuser avec cette réforme. C'est de l'arrogance sinon de la dictature.

M. Ryan agit de façon cavalière et méprisante envers les contribuables, lui le quêteux du Devoir qui gagne 100 000 \$ est super insensible.

Muté à deux ministères, Sécurité publique et Affaires municipales, il y a à peine deux mois, il s'accorde le don d'omniscience en fiscalité municipale.

D'après lui, la charge d'un demi-milliard ne coûtera que 34 \$ à chaque contribuable des grandes villes alors que les maires, connaissant mieux les problèmes municipaux, l'évaluent à 300 \$.

Quant à la facture aux ruraux, M. Ryan refuse de rendre publi-

ques les estimations de ses fonctionnaires. Cachottier, il fait montre d'arbitraire et d'arrogance.

Poussant le cynisme encore plus loin, il déclare que le demi-milliard n'est pas négociable. C'est de la dictature, de l'entêtement. Dictature et entêtement ne veulent pas dire détenir seul la vérité.

S'il est possible de trouver 60 milliards pour les développements de l'Hydro, il y a moyen sûrement de consacrer un demi-milliard au monde municipal.

Je suis intrigué de voir que les politiciens, les maires et les médias ne pensent pas à la TPS québécoise, une mine d'or de revenus qui sera en vigueur le 1er janvier 1991.

La TPS fédérale au taux de 7,5 % rapportera 17 milliards. La version québécoise de la TPS fédérale au taux de 8,5 % rapportera autant en tenant que certains items ne seront taxés qu'en 1992.

Qu'est-ce que le Québec va faire avec ces 17 milliards ? Il est à souhaiter qu'ils servent à la réduction de nos impôts, à la réforme de la fiscalité municipale, à la réforme de la santé. Il ne faut pas qu'ils soient réservés à l'Hydro, aux entreprises les plus en-

ergivores, les alumineries (quatre nouvelles en 1990) aux usines de papier (les plus polluantes, à la vente de l'électricité aux Américains, à l'élargissement des abris fiscaux).

Y a-t-il quelqu'un qui trouvera ma réflexion sur la TPS québécoise farfelue, insensée ? Serait-il trop osé d'avancer que M. Ryan endosserait ma lettre s'il faisait partie du monde ordinaire ?

Omer Bédard  
Québec

## Bonne année 1991 ?

En décembre 1989, la révolution roumaine nous a montré le visage de la terreur et que l'envers était l'endroit. Les queues s'allongent à Moscou pour le pain, à Montréal pour le bus.

Nos nouvelles prisons sont des « clubs med », nos anciennes prisons sont devenues des musées, nos banques désaffectées sont des clubs punk, nos centres d'accueil sont des prisons d'adolescents.

La mort violente est dans la rue, par hasard, par accident ou dans la famille. Les assassinats sont gratuits, notre natalité est déficitaire, notre déficit croît tout seul, notre lot est gros, nos gros lots sont rares.

Les comédiens sont recrutés chez les gens ordinaires, ces derniers sont plus souvent sondés que consultés ; nos sondages sont des élections, nos élections sont des parades, nos libéraux sont des conservateurs, nos conservateurs taxent comme des socialistes.

Nos policiers sont des pacifistes, nos soldats sont des mimes ; leur silence et leur regard sont plus décisifs que leurs armes ; leur forte réserve désarme nos réserves amérindiennes surarmées.

Nos sportifs sont des couchetard ; certains sont des bons vivants, d'autres sont des viveurs ; nos Amérindiens ont toujours été de fameux fumeurs et nos fumistes sont devenus des sauvages.

Notre télévision est loin d'être une fenêtre, elle est devenue un écran et ensuite un écran de fumée.

Guy Mercier  
Québec

## Illusion coûteuse

(Lettre à Brian Mulroney, premier ministre du Canada)

Si le 23 juin 1990, dans le cadre de la réunion des représen-

tants des provinces du lac Meech, on avait fonctionné avec la majorité et non l'unanimité des provinces, la partie aurait été gagnée. Le Québec aurait réintégré la Confédération canadienne et que de temps, d'énergie et d'argent Ottawa et les provinces auraient épargnés.

L'unanimité, il faut être réaliste ça n'existe qu'au ciel et en enfer !

Les caisses populaires Desjardins ont révoqué l'unanimité dans leurs assemblées générales précisément parce que l'unanimité ne fait que conduire à l'échec.

Si à Meech on avait fonctionné avec la majorité les deux provinces récalcitrantes : Terre-Neuve et Manitoba en auraient été quittes pour leur irresponsabilité.

De plus, la Commission Bélanger-Campeau n'aurait jamais vu le jour et les conclusions qui seront néfastes pour le gouvernement central n'auraient jamais été formulées non plus ; cela va de soi.

Qui pour l'amour du ciel avait proposé qu'à Meech l'on fonctionne à l'unanimité des provinces ? Franchement c'est vivre

dans un autre monde... Pas au Canada en tous cas...

En démocratie, l'unanimité, ça ne peut pas exister ! Mais la majorité.

Camille Fleury  
Beauport

## Votre préférence.. ?

L'époque Duplessis est celle centrée sur l'individu. Chaque individu devait payer pour tout, pour l'instruction, pour l'hospitalisation, etc. La principale conséquence il y avait moins d'impôt et moins de taxes.

Aujourd'hui, le système est basé sur la société. C'est la société au complet qui paye pour l'individu, pour l'instruction, pour l'hospitalisation, etc. La principale conséquence, il y a plus d'impôts et plus de taxes. (...)

Lequel des deux systèmes préférez-vous ?

1 -- Le système de Duplessis  
2 -- Le système du Parti libéral du Québec.

Les résultats de ce sondage ne seront peut-être jamais connus mais les conséquences du système actuel seront vécues !

Nelson St-Laurent  
Québec

**Bannissement de l'amiante aux États-Unis**

**La Cour suprême tranchera à l'automne sur la légalité du geste**

WASHINGTON — On sera sans doute fixé au début de l'automne 1991 sur la légalité du bannissement de l'amiante aux États-Unis, décrété il y a plus d'un an par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

par MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

La décision du tribunal américain suivra le procès qui sera instruit le 5 février devant la Cour fédérale du cinquième district de la Nouvelle-Orléans. La contestation est menée par les producteurs américains, qui sont appuyés financièrement par Québec et Ottawa, les syndicats canadiens et une compagnie minière canadienne. À l'ouverture des audiences, les procureurs des deux parties n'auront

que 40 minutes pour présenter leur plaidoyer. La décision de la cour est sans appel.

« Selon nos informations, il semblerait que la décision serait rendue plus tôt que prévue, en septembre 1991 », a indiqué le président de l'Institut de l'amiante de Montréal, M. Michel Gratton. Cet automne, toutes les parties ont produit leur mémoire juridique à la cour.

Une des mesures importantes de la politique environnementale de l'administration du président George Bush, le bannissement de l'amiante est appuyé aux États-Unis par un formidable lobby d'hommes de science et de membres de l'AFL-CIO, la plus importante centrale syndicale qui travaille à la contestation de dizaines de milliers de poursuites au civil.

Les partisans du bannissement

disposent de nombreux et efficaces moyens de communication par le truchement des diverses associations qu'ils ont formées et les lettres circulaires qu'ils produisent. De façon régulière, la grande presse fait écho à ces revendications.

**Lobby**

Les adversaires du bannissement sont regroupés autour du Bureau d'information sur l'amiante. Ils mènent une contre-offensive, mais ils n'ont pas les moyens d'organiser une conférence internationale comme celle tenue à New York sur les maladies de l'amiante. C'est là qu'on a pu réaliser toute l'étendue du lobby anti-amiante aux États-Unis. Pendant tout le week-end, on a attaqué sévèrement le Québec et le Canada pour leurs positions « dangereuses » et on s'est promis de lutter contre tout allègement des lois actuelles.

Ainsi, après le terrain des relations publiques, le débat se transportera donc au début de l'année devant celui des tribunaux. Si les mémoires présentés au tribunal de la Louisiane donnent une idée

des enjeux, on peut croire que la discussion portera en bonne partie sur la fiabilité des données scientifiques à l'appui de chacune des thèses.

D'une part, les contestataires américains et canadiens soutiennent que la décision de l'EPA ne tient pas compte des divers types de fibre, qui n'ont pas tous la même toxicité selon leur forme. D'autre part, l'EPA affirme que compte tenu des dangers inhérents à l'amiante et des 2000 morts annuelles qu'elle provoque aux États-Unis, il faut faire preuve de prudence et mettre en vigueur le bannissement.

Si, dans les faits, l'interdiction américaine n'a virtuellement pas eu d'effets sur le marché canadien (très concentré au Québec), elle pourrait avoir à plus long terme des répercussions sur le marché international, maintenant orienté vers les pays du tiers monde, qui pourrait suivre l'exemple américain, craint-on dans les milieux canadiens qui se font les promoteurs d'une utilisation « sécuritaire » de l'amiante dans le monde.

**Sondage Gallup**

**Pour 63 % des Canadiens, 1991 sera pire que 1990**

TORONTO — Seulement 18 % des Canadiens prévoient que la nouvelle année sera meilleure que celle qui s'achève. Tandis que 16 % des adultes du pays croient que les 12 prochains mois seront semblables à l'an dernier, 63 % des Canadiens pensent que 1991 sera pire que 1990.

C'est le plus haut degré de pessimisme jamais enregistré dans un sondage Gallup. Il excède le pourcentage de 49 % obtenu au moment du sommet de la récession de 1981-1982.

À travers le monde, les filiales de Gallup ont posé la même batterie de questions sur 1991. Des pays soumis au sondage, 33 ont montré plus d'optimisme que les Canadiens au sujet de 1991. En

tête de liste du baromètre de l'optimisme pour une année 1991 meilleure que 1990, le Chili a affiché une pointe de 51 %. Le plus bas taux mondial d'optimisme se retrouve en Hongrie, où seulement 2 % attendent une année nouvelle meilleure.

Concernant l'économie du Canada, les répondants croient à 72 % que 1991 va amener des temps plus durs qu'en 1990. Ce chiffre est sensiblement plus haut

que le taux de 40 % enregistré l'année dernière. Il représente un autre sommet dans le sondage Gallup.

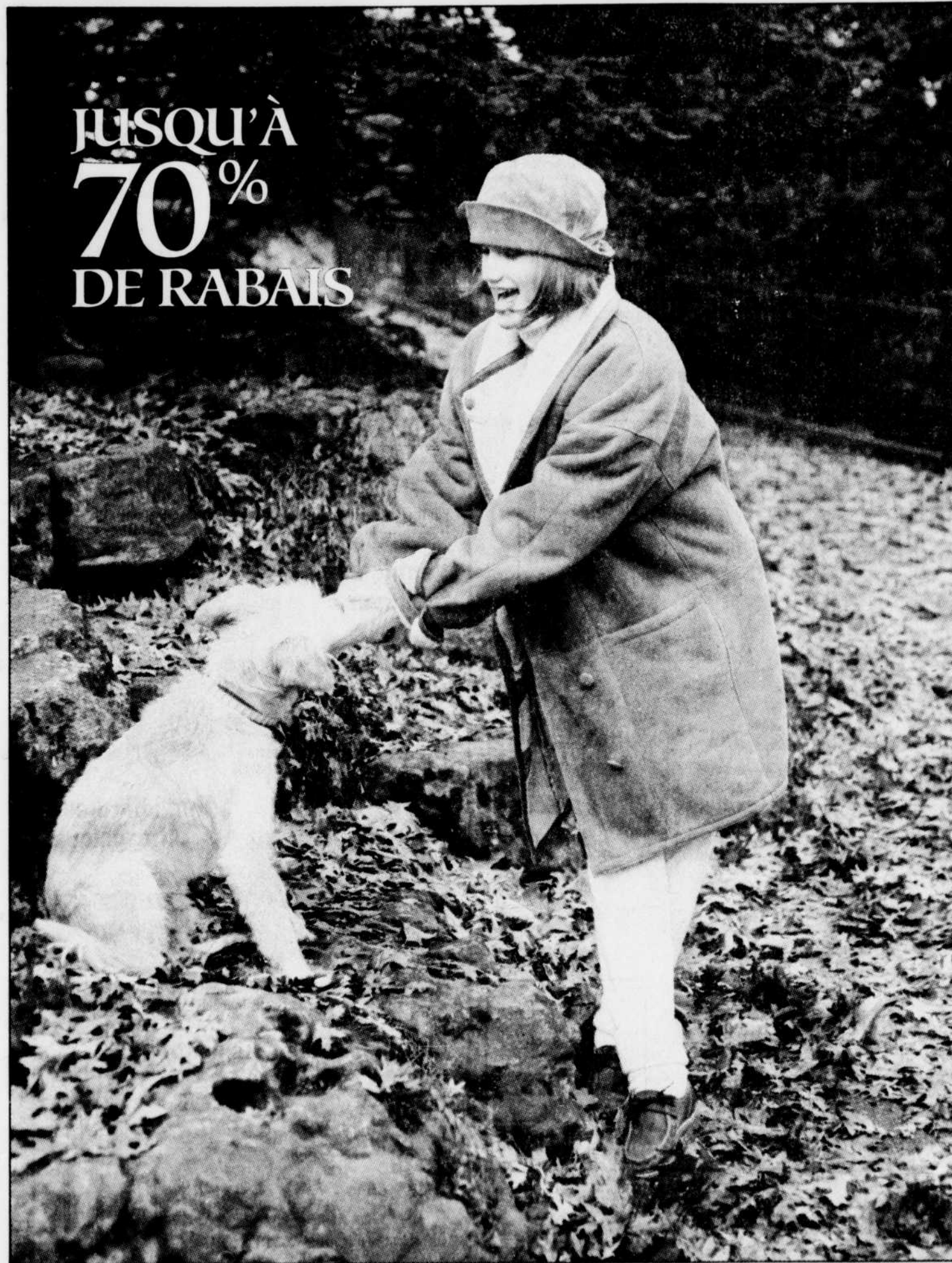
Toujours au Canada, 81 % croient que le chômage va s'accroître en 1991, tandis que seulement 6 % pensent le contraire et que 11 % s'attendent à un taux semblable.

Quant au travail, on prévoit un tableau économique encore plus sombre. À 49 %, les Canadiens entrevoient une augmentation des grèves et des conflits de travail. C'est la plus haute indication statistique depuis 1982.

Enfin, Gallup Canada a aussi demandé aux citoyens de ce pays

leur opinion sur les affaires internationales en 1991. À peine 4 % des Canadiens croient que 1991 sera une année de paix. Ce taux classe le Canada au premier rang de la « déprime », parmi les 37 pays du sondage.

Les résultats de l'enquête au Canada se basent sur 1033 entrevues personnelles d'adultes de 18 ans et plus, entre les 7 et 10 novembre 1990. Un tel échantillonnage donne des résultats exacts dans une marge de 4 %, 19 fois sur 20. Pour la plupart des autres pays, l'échantillon a comporté approximativement 1000 personnes, sauf pour le Chili (400) et le Luxembourg (349).



JUSQU'À  
**70%**  
DE RABAIS

**Solde d'un Danier  
Véritable**

LES CUIRS  
**DANIER**

Place Laurier 658-5085

Quebec



**Le froid n'arrête pas les infirmières**

Les négociations entre le Manitoba et ses infirmières en grève légale sont dans une impasse pour la 2e fois en trois jours. La partie patronale a refusé de modifier ses dernières offres déjà rejetées en bloc. Les infirmières réclament une hausse salariale de 27 % répartie sur trois ans. Lundi, des infirmières de Winnipeg ont manifesté leur mécontentement, même par un froid de -30° Celsius.

« ...passionnant! »

**LE GRAND JACK**

Jack Kerouac, un grand écrivain américain d'origine canadienne-française, a bouleversé la tradition littéraire des années 1960.

Un documentaire-fiction passionnant.

54 min 39 s

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

Les vidéos de l'ONF dans le réseau de la Bibliothèque de Québec

À la Bibliothèque Gabrielle-Roy 350, rue St-Joseph est Tel.: 648-3852

et dans 8 succursales:

- Canadière
- Les Saules
- Collège-des-Jésuites
- Neufchâtel
- Saint-André
- Saint-Albert
- Saint-Jean-Baptiste
- Saint-Charles

Prêt de vidéocassettes la première journée, pour les abonnés de la bibliothèque. Pour les non-abonnés: 2 \$ par jour par vidéocassette.

**LE PARADIS DU BRICOLEUR**

CHÈNE et FRÊNE 50% blanchi

CHÈNE et FRÊNE 350\$ laminé le pied de bois

PARTICULE 1/2" x 4' x 8' 11\$ en vinyle noir la feuille

PARTICULE MDF FX 18\$ 4' x 8' x 1" la feuille

PARTICULE 7\$ 1/2" x 4' x 8' la feuille

TABLETTES 375\$ MDF 8' chacune

RONDIN DE CHÈNE 1/2" à 3"

PEINTURE ET TEINTURE 20 litres ?

**GENINA ENR.**  
5, rue Vallières, Québec 694-9728

# PASCAL SUPER SOLDE

**3 JOURS  
SEULEMENT**

**DÈS MAINTENANT  
& JUSQU'À SAM.**

Le prix régulier  
de dizaines de  
milliers d'articles  
a été réduit



**Lave-pare-brise**

**ECONOMISEZ PLUS DE 35%**

Solde **88¢** le bidon

p.a.s. **1.39**

Efficace jusqu'à -40° C. Bidon pratique de 4 L. No 0162647  
Limite de 4 par client

**Pelle de 21"**

**ECONOMISEZ PLUS DE 40%**

Solde **13.55** ch.

p.a.s. **7.88**

En plastique résistant. Avec poignée en "D". No 0899143

**Détergent à lessive  
Ultra Cheer<sup>MD</sup> 2 L**

**ECONOMISEZ PLUS DE 30%**

Solde **2.59** la bte

p.a.s. **3.77**

Sans phosphate! Il suffit d'une petite mesure par brassée, même en eau froide! Boîte de 2 L. No 1445979

**2 ampoules  
à base candélabre ou Edison**

**ECONOMISEZ JUSQU'À 50%**

Solde **97¢** le pqt

p.a.s. **1.67 & 1.97**

Choix d'ampoules de 25W, 40W ou 60W transparentes ou givrées, en forme de flamme ou droites.

**Tampons d'acier saponifiés Jets<sup>®</sup>**

**ECONOMISEZ PLUS DE 20%**

Solde **1.15** le pqt

p.a.s. **87¢**

12 tampons + 3 en prime. No 1456598

**Jeu de forets de 13 pcs haute vitesse**

**1/2 PRIX!**

Solde **6.22** le jeu

p.a.s. **12.45**

Quant. lim.: 2000 pour le client  
Forets de 1/16" à 1/4" de diam. No 1295578

**Coffre de 18" en plastique**

**ECONOMISEZ PLUS DE 40%**

Solde **9.99** ch.

p.a.s. **17.37**

Plateau amovible. No 0996718  
Garantie limitée à vie  
Quant. lim.: 2000 pour la chaîne

**Tournevis 12 en 1**

**1/2 PRIX!**

Solde **5.37** l'ens.

p.a.s. **10.75**

12 embouts ass. & support à ceinture. No 1129864

**"D-Givreur" de serrures**

**ECONOMISEZ 20%**

Solde **77¢** ch.

p.a.s. **97¢**

Dégivre & lubrifie. 35 mL. No 0163422

**Prise "Espace Plug"**

**ECONOMISEZ PLUS DE 20%**

Solde **6.88** ch.

p.a.s. **8.97**

Prise murale latérale à 4 sorties. Choix de blanc ou ivoire. No 1452193, 1452207

**Latex blanc mat d'intérieur**

**ECONOMISEZ PLUS DE 50% JUSQU'À SAMEDI**

Solde **10.99** le cont.

p.a.s. **23.15**

**ECONOMISEZ PLUS DE 8% sur base blanc mat ou latex**

Peinture de qualité en contenant de 4 L. No 0819174

**Perceuse sans fil de 3/8"**

**ECONOMISEZ 10%**

Solde **39.88** ch.

p.a.s. **49.99** Makita

600 tr/min. À inversion. Avec protecteur de surcharge. Chargeur ind. No 1407279

**Poubelle Roughneck<sup>®</sup> de 77 L**

**ECONOMISEZ PLUS DE 12%**

Solde **9.99** ch.

p.a.s. **22.25**

En plastique résistant. Couvercle blocable. Bleu seulement. No 0946907

**Plinthe chauffante de 36" SENTINEL**

**ECONOMISEZ PLUS DE 11%**

Solde **45.97** ch.

p.a.s. **57.47**

Plinthe électrique silencieuse de 1000W avec thermostat réglable. No 0597635

**Ventilateur radiateur PHILIPS**

**ECONOMISEZ PLUS DE 10%**

Solde **26.88** ch.

p.a.s. **31.25**

1500W. 3 réglages de température. Arrêt automatique. No 0887404

**Humidificateur ultrasonique SUPER**

**ECONOMISEZ 14%**

Solde **55.88** ch.

p.a.s. **69.99**

Contrôle d'humidité & de buée. Bec à buée pivotant sur 360°. 5,2 L. No 1444298

**Chaise bistro en simili-rotin**

**ECONOMISEZ 20%**

Solde **38.76** ch.

p.a.s. **48.45**

Cadre blanc ou noir. No 0809241, 0809276

**Scellant à la silicone GE**

**ECONOMISEZ 20%**

Solde **5.59** ch.

p.a.s. **6.99**

Choix de blanc ou transparent. 300 mL. No 0722545, 0722553